

---

# CONDITIONS DE VIE

---

Logement

Vie sociale

Loisirs

Aide à domicile

Institutions

### 3.1 CARACTÉRISTIQUES DES LOGEMENTS

En 2002, 67 % des ménages dont la personne de référence est âgée de 65 à 74 ans, et 61 % des ménages d'au moins 75 ans, résident en maison individuelle (figure 1). Ils étaient respectivement 57 % et 53 % en 1988.

En 2002, les ménages dont la personne de référence est âgée de 65 à 74 ans disposent de logements plus spacieux que la moyenne, tant en nombre de pièces qu'en surface, ce qui n'était pas le cas en 1988. L'espace dont bénéficient les ménages d'au moins 75 ans s'est également accru (+ 18 % pour la surface moyenne) mais reste inférieur à la moyenne des ménages de tous âges. 1,9 % des ménages de deux personnes ou plus dont la personne de référence a au moins 75 ans vit dans un logement considéré comme surpeuplé soit nettement moins que dans l'ensemble de la population (7 %). Ce taux de surpeuplement au sein des ménages très âgés a baissé de manière sensible en quinze ans, puisqu'il était de 5,4 % en 1988.

Aujourd'hui, plus des deux tiers des ménages âgés sont propriétaires de leur logement et n'ont plus d'emprunt à rembourser au titre de leur résidence principale. Au sein des autres classes d'âges, la proportion de ménages

propriétaires sans charge de remboursement est deux fois plus faible. Les accédants à la propriété, déjà peu nombreux en 1988 parmi les ménages de 65 ans ou plus, le sont encore moins en 2002. Seuls 9 % des ménages de 65 à 74 ans et 13 % des ménages d'au moins 75 ans sont locataires dans le parc privé en 2002 (13 % et 17 % en 1988). La proportion de locataires dans le parc social au sein des ménages âgés est stable aux alentours de 13 %.

3,8 % des ménages de 65 à 74 ans et 6,8 % des ménages de 75 ans au moins, ne disposent pas d'au moins un des trois éléments du confort sanitaire de base (eau courante, w.-c. intérieurs et baignoire ou douche). Si les situations d'inconfort sanitaire sont en nette régression par rapport à 1988, les logements des ménages âgés restent un peu plus fréquemment inconfortables que ceux des autres tranches d'âges.

Pourtant les ménages âgés portent un jugement plus favorable que la moyenne des ménages sur leur logement actuel : près d'un tiers d'entre eux en sont même très satisfaits. Ils sont également un peu plus souvent satisfaits du quartier où ils résident.

#### DÉFINITION

✓ **Surpeuplement d'un logement** : limitée aux situations les plus simples et les plus nombreuses, celles des personnes seules et des couples avec ou sans enfant, la norme de peuplement des logements habituellement retenue par l'Insee est de deux pièces (une pièce de séjour et une chambre) pour le ou les deux adulte(s) du ménage, plus une pièce pour deux enfants s'ils sont du même sexe ou ont moins de sept ans et une pièce par enfant dans le cas contraire.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Omalek L., Neiss M. et Le Blanc D., « Confort de l'habitat et cycle de vie », *Insee Première*, n° 727, juillet 2000.
- ✓ Michaudon H., « Le cadre de vie des plus de soixante ans », *Insee Première*, n° 760, février 2001.
- ✓ Jacquot A., « De plus en plus de maisons individuelles », *Insee Première*, n° 885, février 2003.
- ✓ Daubresse M., « La reprise de l'accession à la propriété », *Insee Première*, n° 913, juillet 2003.
- ✓ « Les conditions de logement des ménages en 2002 », *Insee Résultats*, n° 20, série Société, 2003.

### 1 - Caractéristiques des logements selon l'âge de la personne de référence

en %

	1988*				2002			
	Tous âges	De 65 à 74 ans	75 ans ou plus	Ensemble des 65 ans ou plus	Tous âges	De 65 à 74 ans	75 ans ou plus	Ensemble des 65 ans ou plus
<b>Proportion de ménages logés en :</b>								
Immeubles collectifs dont :	43,5	37,5	41,6	<b>39,5</b>	42,0	30,7	34,6	<b>32,6</b>
<i>moins de 10 logements</i>	12,8	12,6	14,5	<b>13,5</b>	12,4	8,0	9,9	<b>8,9</b>
<i>de 10 à moins de 50 logements</i>	22,7	19,1	19,9	<b>19,5</b>	22,0	16,3	18,5	<b>17,4</b>
<i>50 logements ou plus</i>	8,0	5,8	7,2	<b>6,5</b>	7,6	6,4	6,2	<b>6,3</b>
Maisons individuelles	51,8	56,8	53,1	<b>55,0</b>	55,7	66,7	60,6	<b>63,8</b>
Autres	4,7	5,7	5,3	<b>5,5</b>	2,3	2,6	4,8	<b>3,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Dimensions</b>								
Nombre de pièces	3,9	3,9	3,4	<b>3,6</b>	4,0	4,2	3,9	<b>4,0</b>
Surface moyenne en m <sup>2</sup>	84,8	83,9	71,6	<b>77,9</b>	89,6	94,1	84,8	<b>89,6</b>
<b>Statut</b>								
Propriétaires non accédants	27,4	58,3	52,7	<b>55,6</b>	35,0	70,2	66,5	<b>68,4</b>
Propriétaires accédants	26,1	6,9	1,2	<b>4,2</b>	21,0	4,0	0,4	<b>2,3</b>
Locataires du parc social	17,0	13,1	13,8	<b>13,4</b>	17,3	12,6	13,2	<b>12,9</b>
Locataires du parc privé	20,2	13,4	17,2	<b>15,2</b>	20,7	9,4	12,6	<b>10,9</b>
Logés gratuitement	7,3	7,3	14,3	<b>10,6</b>	4,2	3,2	6,8	<b>4,9</b>
Autres	2,0	1,0	0,8	<b>0,9</b>	1,9	0,6	ns	<b>0,5</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Éléments de confort</b>								
Sans eau ou eau courante seulement	4,9	7,1	13,2	<b>10,0</b>	0,8	1,6	1,9	<b>1,7</b>
Eau, w.-c. intérieurs, sans installation sanitaire	2,8	4,3	10,8	<b>7,4</b>	0,8	1,2	3,7	<b>2,4</b>
Eau et installation sanitaire sans w.-c. intérieurs	1,9	2,2	2,0	<b>2,1</b>	0,9	1,0	1,2	<b>1,1</b>
W.-c. intérieurs, douche ou petite baignoire	25,7	34,4	34,0	<b>34,2</b>	26,9	30,2	36,8	<b>33,4</b>
W.-c. intérieurs, grande baignoire	64,7	52,0	40,0	<b>46,3</b>	70,6	66,1	56,4	<b>61,4</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Jugement sur le logement</b>								
Proportion de ménages considérant leur logement actuel :								
très satisfaisant	25,7	27,6	27,8	<b>27,7</b>	29,3	32,9	32,3	<b>32,6</b>
satisfaisant	42,7	43,3	43,8	<b>43,5</b>	45,4	46,7	46,3	<b>46,5</b>
acceptable	22,7	22,5	22,6	<b>22,6</b>	18,1	16,9	17,5	<b>17,2</b>
insuffisant	6,6	5,4	3,9	<b>4,7</b>	5,2	2,6	3,2	<b>2,9</b>
très insuffisant	2,3	1,2	1,9	<b>1,5</b>	2,0	0,8	0,7	<b>0,8</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Proportion de ménages se plaisant dans leur quartier</b>								
	...	...	...	...	<b>91,9</b>	<b>95,2</b>	<b>95,7</b>	<b>95,4</b>

\* Les pondérations de l'enquête 1988 ayant été recalculées, les chiffres présentés ici peuvent différer de ceux publiés précédemment.

Note de lecture : la part des ménages ne disposant pas d'au moins un des trois éléments du confort sanitaire de base s'obtient en additionnant les trois premières lignes des Éléments de confort.

Source : Insee, enquêtes Logements.

## 3.2 VALEUR ET SUPERFICIE DES LOGEMENTS

La valeur du parc des résidences principales peut être estimée à 2 900 milliards d'euros en 2002, soit en moyenne 118 800 euros par logement (*figure 1*). Les ménages dont la personne de référence est âgée de 65 ans ou plus habitent 26 % de ces logements, représentant 25 % de la valeur du parc.

La valeur moyenne du logement des ménages âgés décroît régulièrement avec l'âge. Si, pour la tranche d'âge 65-69 ans, elle est un peu supérieure à la valeur moyenne d'ensemble (121 900 contre 118 800), pour l'ensemble des ménages âgés elle lui est inférieure de 5 000 euros. Cette différence s'explique à la fois par un moindre confort sanitaire (*voir fiche 3.1*) et par la localisation. En effet, la valeur croît avec le degré d'urbanisation, et les ménages âgés sont plus présents dans les communes rurales et dans les petites agglomérations que l'ensemble des ménages. Pour toutes les tranches d'âge, la valeur moyenne par mètre carré des logements des ménages âgés est inférieure à la valeur moyenne d'ensemble.

Les ménages de 65 ans ou plus qui sont propriétaires (ou accédants à la propriété) détiennent 33 % (29 % en valeur) du parc des

logements privatifs habités par leurs propriétaires (*figure 2*). Les ménages de 65 ans ou plus qui sont locataires occupent 16 % (15 % en valeur) du parc locatif. De la sorte, l'écart entre la valeur moyenne des logements occupés par leurs propriétaires et celle des logements loués est un peu moindre au sein des ménages âgés que dans l'ensemble des ménages.

Comme la valeur, la surface moyenne par logement décroît avec l'âge de la personne de référence. Les ménages âgés occupent en effet des logements anciens construits à des époques où les habitations étaient de dimension plus modeste.

La valeur moyenne des logements des anciens cadres et des personnes appartenant auparavant aux professions intermédiaires, est du même ordre que celle des actifs de même catégorie (*figures 3 et 4*). Celle des logements des anciens agriculteurs, artisans et ouvriers est au contraire nettement inférieure. Les logements des anciens cadres sont, comme on pouvait s'y attendre, à la fois les plus vastes et ceux qui ont la plus grande valeur au mètre carré. À l'opposé, les logements des ouvriers et des agriculteurs sont ceux qui ont la plus faible valeur au mètre carré.

### DÉFINITION

✓ **Valeur des logements** : dans l'enquête Logement, le prix des logements est connu pour les ménages qui en ont fait l'acquisition au cours des quatre années précédant l'enquête. Cette information a été mise à profit pour estimer sur ce champ une équation de prix des logements en fonction de leurs caractéristiques (surface habitable, nombre de pièces, présence d'un garage, époque de construction, état des fenêtres,...) et de leur localisation (taille de l'agglomération, commune rurale périurbaine ou commune rurale éloignée des agglomérations, ...). Une fois estimée, une telle équation a permis d'imputer une valeur aux autres logements.

## 1 - Valeur estimée des logements en 2002 selon l'âge\*

	Nombre de logements (en milliers)	Nombre de personnes (en milliers)	Valeur totale (en millions d'euros)	Valeur par logement (en euros)	Surface par logement (en m <sup>2</sup> )	Prix au m <sup>2</sup> (en euros)
De 65 à 69 ans	1 623	2 620	197 748	121 854	97	1 259
De 70 à 74 ans	1 686	2 503	196 329	116 417	92	1 272
De 75 à 79 ans	1 522	2 121	166 461	109 404	88	1 246
80 ans ou plus	1 526	1 953	157 870	103 455	82	1 264
<b>Ensemble 65 ans ou plus</b>	<b>6 357</b>	<b>9 197</b>	<b>718 408</b>	<b>113 015</b>	<b>90</b>	<b>1 261</b>
<b>Ensemble tous âges</b>	<b>24 525</b>	<b>58 592</b>	<b>2 914 368</b>	<b>118 832</b>	<b>90</b>	<b>1 327</b>

\* Les logements sont classés selon l'âge de la personne de référence du ménage.

Source : enquête Logement 2001-2002.

## 2 - Valeur estimée des logements en 2002 occupés par des ménages âgés\* selon le statut d'occupation

	65 ans ou plus			Ensemble des ménages		
	Nombre de logements (en milliers)	Valeur totale (en millions d'euros)	Valeur par logement (en euros)	Nombre de logements (en milliers)	Valeur totale (en millions d'euros)	Valeur par logement (en euros)
Propriétaire (ou accédant)	4 494	550 968	122 596	13 724	1 874 156	136 563
Locataire d'un logement loué vide	1 516	135 918	89 663	9 306	901 309	96 850
Autre statut	347	31 522	90 919	1 495	138 903	92 899
<b>Ensemble</b>	<b>6 357</b>	<b>718 408</b>	<b>113 015</b>	<b>24 525</b>	<b>2 914 368</b>	<b>118 832</b>

\* Ménages dont la personne de référence a au moins 65 ans.

Source : enquête Logement 2001-2002.

## 3 - Valeur estimée des logements en 2002 occupés par des ménages âgés\* selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

	Nombre de personnes âgées (en milliers)	Nombre de logements (en milliers)	Valeur totale (en millions d'euros)	Valeur par logement (en euros)	Surface par logement (en m <sup>2</sup> )	Prix au m <sup>2</sup> (en euros)
Anciens agriculteurs exploitants	1 098	704	64 423	91 535	100	919
Anciens artisans, commerçants	802	612	77 333	126 334	102	1 241
Anciens cadres et prof. intellectuelles sup.	863	751	132 740	176 845	112	1 573
Anciennes prof. intermédiaires	1 160	909	114 687	126 216	92	1 373
Anciens employés	2 136	1 284	127 681	99 446	77	1 286
Anciens ouvriers	1 918	1 495	137 380	91 854	80	1 155
Personnes n'ayant jamais travaillé	1 148	550	54 710	99 558	83	1 202
Autres catégories (y c. personnes actives)	72	52	9 454	180 198	112	1 610
<b>Ensemble 65 ans ou plus</b>	<b>9 197</b>	<b>6 357</b>	<b>718 408</b>	<b>113 015</b>	<b>90</b>	<b>1 261</b>

\* Ménages dont la personne de référence a au moins 65 ans.

Source : enquête Logement 2001-2002.

## 4 - Valeur estimée des logements en 2002 occupés par des ménages d'actifs selon la catégorie socioprofessionnelle de la personne de référence

	Nombre de logements (en milliers)	Valeur totale (en millions d'euros)	Valeur par logement (en euros)	Surface par logement (en m <sup>2</sup> )	Prix au m <sup>2</sup> (en euros)
Agriculteurs exploitants	412	46 340	112 371	127	887
Artisans, commerçants	1 047	148 980	142 345	111	1 287
Cadres et prof. intellectuelles sup.	2 832	502 862	177 550	105	1 689
Prof. intermédiaires	3 417	426 042	124 670	90	1 380
Employés	2 831	291 112	102 827	76	1 354
Ouvriers	4 511	449 726	99 690	85	1 178
Personnes n'ayant jamais travaillé	51	3 488	67 936	54	1 268
<b>Ensemble des actifs</b>	<b>15 101</b>	<b>1 868 550</b>	<b>123 726</b>	<b>91</b>	<b>1 360</b>

Champ : ménages dont la personne de référence est active. S'il s'agit d'un chômeur ayant déjà travaillé, le ménage est classé dans son ancienne catégorie socioprofessionnelle.

Source : enquête Logement 2001-2002.

### 3.3 BIENS D'ÉQUIPEMENT MÉNAGERS

Le réfrigérateur, le lave-linge, le téléviseur et le téléphone font partie de l'équipement de base de tout ménage quel que soit l'âge des personnes qui le composent. Toutefois, les personnes âgées appartiennent à des ménages où la présence de la télévision et du téléphone fixe est plus importante que pour l'ensemble des ménages de tous âges (*figure 1*). En revanche le téléphone portable, le magnétoscope et la chaîne haute-fidélité sont nettement moins répandus chez les personnes âgées, notamment chez celles d'au moins 75 ans, que chez les personnes plus jeunes. Néanmoins, l'écart entre classes d'âge pour le magnétoscope tend à se réduire. La possession du lave-vaisselle décline avec l'âge : aux âges élevés, le ménage se réduisant souvent à une personne, la plupart du temps de sexe féminin, cet équipement, plus

rarement possédé par le passé, est peut-être jugé moins nécessaire.

La possession ou la disponibilité d'une voiture est quasi générale jusqu'à 70 ans, elle concerne alors près de 9 personnes sur 10. Ensuite, elle commence à baisser. À partir de 75 ans, seuls trois hommes sur quatre et moins d'une femme sur deux sont concernés (*figure 2*).

L'accès à un ordinateur portable ou non, ainsi qu'à l'internet, varie bien évidemment en fonction de l'âge. Il se développe rapidement chez les personnes âgées comme chez les plus jeunes. En 2003, la proportion de personnes ayant accès à l'internet parmi celles disposant d'un micro-ordinateur, est exactement la même pour les personnes âgées que dans l'ensemble de la population, soit 71 %.

#### DÉFINITION

✓ **Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (PCV)** : l'enquête de mai comprend en particulier une batterie de questions - possession, nombre, achat neuf ou d'occasion, année d'acquisition - sur l'équipement des ménages en 12 biens durables (ceux figurant dans les tableaux). De plus une question est posée sur l'accès à l'internet.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Rouquette C., « La percée du téléphone portable et d'internet », *Insee Première*, n° 700, février 2000.
- ✓ « Équipement des ménages en biens durables électroménagers, audiovisuels et de communication », *Insee Résultats*, série « Consommation-modes de vie », n° 106, mars 2001.
- ✓ Frydel Y., « Un ménage sur deux possède un micro-ordinateur, un sur trois a accès à l'internet », *Insee Première*, n° 1011, mars 2005.

## 1 - Taux d'équipement en biens durables des personnes âgées en 1999 et 2003

en %

Personnes vivant dans un ménage équipé en :	1999		2003				
	Tous âges	65 ans ou plus	Tous âges	65 ans ou plus	65-69 ans	70-74 ans	75 ans ou plus
Réfrigérateur avec ou sans congélateur	...	...	99,3	<b>99,1</b>	99,3	99,3	98,9
Congélateur associé ou non à un réfrigérateur	...	...	83,1	<b>79,8</b>	83,2	80,2	77,7
Lave-vaisselle	45	<b>30,5</b>	51,7	<b>38,5</b>	49,8	42,6	29,7
Lave-linge	94,4	<b>90,9</b>	95,3	<b>94,5</b>	96,6	96,3	92,2
Téléviseur couleur	94,3	<b>96,3</b>	96,3	<b>98,7</b>	98,7	99,5	98,2
Magnétoscope	75,5	<b>43,3</b>	79,5	<b>54,8</b>	69,4	62,6	42,1
Chaîne hi-fi	...	...	71,2	<b>35,5</b>	49,8	39,3	25,3
Téléphone fixe	...	...	88,5	<b>94,7</b>	94,0	95,7	94,6
Téléphone portable	32	<b>8,7</b>	73,7	<b>33,2</b>	47,1	39,9	21,6
Voiture	85,6	<b>65,7</b>	87,1	<b>71,4</b>	87,4	78,8	58,2
Micro-ordinateur non portable	28,3	<b>4,4</b>	47,8	<b>9,0</b>	13,2	9,7	6,3
Micro-ordinateur portable	2,2	<b>0,4</b>	6,4	<b>1,6</b>	3,3	1,8	0,5
Internet	7,7	<b>1,3</b>	33,9	<b>6,4</b>	10,6	6,1	4,1

Lecture : en 2003, 9,7 % des personnes âgées de 70 à 74 ans appartiennent à un ménage équipé d'un micro-ordinateur non portable.

Source : Insee, enquêtes PCV de mai 1999 et 2003.

## 2 - Taux d'équipement en biens durables des personnes âgées par sexe en 2003

en %

Personnes vivant dans un ménage équipé en :	Hommes				Femmes			
	65-69 ans	70-74 ans	75 ans ou plus	65 ans ou plus	65-69 ans	70-74 ans	75 ans ou plus	65 ans ou plus
Réfrigérateur avec ou sans congélateur	99,3	100,0	99,4	<b>99,5</b>	99,3	98,8	98,6	<b>98,8</b>
Congélateur associé ou non à un réfrigérateur	83,7	82,5	79,9	<b>81,7</b>	82,7	78,5	76,4	<b>78,4</b>
Lave-vaisselle	51,4	47,3	37,2	<b>44,2</b>	48,4	39,1	25,1	<b>34,3</b>
Lave-linge	95,4	95,8	95,0	<b>95,4</b>	97,7	96,7	90,6	<b>93,9</b>
Téléviseur couleur	97,7	99,6	98,2	<b>98,4</b>	99,6	99,5	98,3	<b>98,9</b>
Magnétoscope	70,4	69,4	53,8	<b>63,1</b>	68,5	57,3	34,9	<b>48,8</b>
Chaîne hi-fi	47,4	45,7	29,9	<b>39,5</b>	51,9	34,5	22,6	<b>32,7</b>
Téléphone fixe	91,1	94,9	95,6	<b>94,1</b>	96,6	96,3	94,0	<b>95,2</b>
Téléphone portable	51,2	48,3	26,8	<b>40,1</b>	43,5	33,4	18,4	<b>28,3</b>
Voiture	92,2	92,1	77,3	<b>85,8</b>	83,2	68,6	46,5	<b>61,1</b>
Micro-ordinateur non portable	14,0	11,8	8,0	<b>10,8</b>	12,5	8,0	5,3	<b>7,7</b>
Micro-ordinateur portable	3,8	1,9	1,0	<b>2,1</b>	2,8	1,7	0,2	<b>1,2</b>
Internet	11,1	6,8	6,0	<b>7,7</b>	10,1	5,6	3,0	<b>5,4</b>

Lecture : 11,8 % des hommes âgés de 70 à 74 ans appartiennent à un ménage équipé d'un micro-ordinateur non portable.

Source : Insee, enquête PCV de mai 2003.

## 3.4 SOLIDARITÉ FAMILIALE

Du père et de la mère aux oncles et tantes en passant par tous les autres membres du réseau familial, la parenté forme un environnement social dont la taille atteint en moyenne 24 personnes. À partir de 50 ans, le nombre de personnes composant ce **réseau de parenté** décroît. Il passe de 24 personnes pour les 50-59 ans à 22 pour la tranche d'âge décennale suivante, puis à 17 et enfin 14 pour les 80 ans ou plus.

Que la solidarité soit morale ou matérielle, trois personnes sur quatre affirment apporter leur aide à un membre de leur famille ne vivant pas avec elles. Si cette aide va surtout aux parents, frères, sœurs, ou enfants avec lesquels on a vécu, elle ne se limite pas à eux : 36 % des personnes ayant encore un (ou des) grand(s)-parent(s) déclarent avoir aidé au

moins l'un d'entre eux dans l'année qui précède (*figure 1*). Cette aide porte principalement sur les courses (34 % de l'ensemble des aides) et autres tâches courantes de la vie quotidienne, très peu en don ou prêt d'argent (*figure 2*).

Pour la plupart des membres du réseau de parenté, les aides apportées à la famille diminuent après 65 ans (*figure 3*). En effet, avant 65 ans la fréquence d'entraide est de 79 %, mais après elle diminue fortement et n'est plus que de 42 % pour les 80 ans ou plus ; elle se concentre alors sur les dons et le soutien moral. Après 65 ans la capacité à effectuer certaines tâches quotidiennes diminue et les personnes âgées sont plutôt en état de recevoir de l'aide (courses, ménage, lessive, démarches administratives...) que d'en dispenser.

### DÉFINITION

✓ **Réseau de parenté** : dans le cadre de cette étude, le réseau de parenté comprend le père, la mère, les frères et sœurs, les enfants et petits-enfants, les demi-frères et sœurs, les oncles et tantes, les cousins germains, les neveux et nièces et les grands-parents. Sont exclus du réseau de parenté : le conjoint de la personne interrogée et sa famille, les conjoints des membres de la famille propre. Pour les aides on ne tient compte que des membres du réseau de parenté ne vivant pas avec les enquêtés (personnes de 15 ans ou plus).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Attias-Donfut C., « Les solidarités entre générations », *Données Sociales - La société française*, Insee, 1996.
- ✓ Crenner E., « La parenté : un réseau de sociabilité actif mais concentré », *Insee Première*, n° 600, juillet 1998.
- ✓ Crenner E., « Famille je vous aide », *Insee Première*, n° 631, février 1999.



## 1 - Aides apportées à un membre de la famille selon le lien de parenté

en %

	Destinataires des aides								
	Enfants	Parents	Fratric	Petits-enfants	Grands-parents	Neveux	Oncles	Cousins	Ensemble
Au moins une fois dans l'année	68	66	47	44	36	16	14	12	<b>73</b>
Jamais	32	34	54	56	64	84	86	88	<b>27</b>

Champ : personnes d'au moins 15 ans ayant un des parents concernés dans son réseau familial.

Lecture : 73 % des personnes ont aidé au moins une fois un membre de leur famille au cours des 12 derniers mois. 66 % des personnes ayant des parents a aidé l'un d'entre eux au moins une fois.

Source : Insee, enquête PCV, partie Réseaux de parenté et entraide, octobre 1997.

## 2 - Répartition des services rendus selon le lien de parenté

en %

Type d'aide	Parents	Oncles	Grands-parents	Ensemble de la parenté
Soutien moral	23	31	26	<b>24</b>
Courses	26	21	34	<b>18</b>
Aide à l'aménagement, jardinage, bricolage	13	11	12	<b>11</b>
Don d'argent	5	5	4	<b>10</b>
Démarches administratives	13	12	8	<b>9</b>
Ménage, cuisine, linge	10	6	13	<b>7</b>
Prêt de voiture	4	3	0	<b>6</b>
Prêt d'argent	2	1	0	<b>4</b>
Autre	4	10	3	<b>11</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : personnes aidantes de 15 ans ou plus appartenant à la famille mais ne vivant pas avec l'aidé.

Lecture : au cours des 12 derniers mois, l'aide aux courses a représenté 34 % de l'ensemble des aides apportées aux grands-parents contre 18 % à l'ensemble des membres de la parenté.

Source : Insee, enquête PCV, partie Réseaux de parenté et entraide, octobre 1997.

## 3 - Aide aux membres de la parenté selon l'âge de l'aidant

en %

	50-59 ans	60-64 ans	65-79 ans	80 ans ou plus	Tous âges
Au moins une fois	77	79	65	42	<b>73</b>
Plus de 5 types d'aide rendus	17	14	6	2	<b>11</b>

Champ : personnes aidantes de 15 ans ou plus appartenant à la famille mais ne vivant pas avec l'aidé.

Lecture : au cours des 12 derniers mois, 65 % des personnes âgées de 65 à 79 ans ont aidé au moins une fois au moins un des membres de leur parenté.

Source : Insee, enquête PCV, partie Réseaux de parenté et entraide, octobre 1997.

## 3.5 SOCIABILITÉ

Les relations des seniors sont marquées par l'avancée en âge, la cessation d'activité, l'arrivée des petits-enfants et l'évolution de l'état de santé. Tous ces facteurs viennent au fur et à mesure modifier les contacts qu'ils ont avec leurs proches.

En effet, entre 60 et 65 ans, avec l'arrivée de la retraite, les contacts avec les collègues baissent fortement. Cependant, la baisse est déjà amorcée dix ans auparavant, avec le jeu des préretraites et des arrêts d'activité précoces (figures 1 et 2). Les nouveaux retraités, qui n'ont pratiquement plus de contacts professionnels, se tournent alors vers leurs voisins et leur descendance. Le temps libre récemment dégagé est mis à profit pour nouer ou resserrer des liens.

Entre 65 et 70 ans, avec le nombre grandissant de petits-enfants, les relations avec la descendance s'intensifient encore (figure 3). Les rares contacts maintenus avec les collègues fléchissent, les relations avec les commerçants se maintiennent et les relations de voisinage se renforcent légèrement.

Les contacts amicaux des femmes faiblissent à partir de 70 ans, ceux des hommes quelques années plus tard. Les amitiés se réduisent sous l'effet naturel de la mortalité des proches et d'une activité plus limitée. À cela s'ajoute le poids des handicaps physiques et de la dépendance qui deviennent de plus en

plus pénalisants. Les relations avec la parenté diminuent alors sensiblement de 70 à 79 ans malgré l'augmentation du nombre des petits et arrière-petits-enfants. En effet, les ascendants ont presque tous disparu et le réseau de la fratrie décroît notablement.

Après 80 ans, les contacts amicaux et de voisinage s'atténuent significativement. Avec la perte d'autonomie, les plus de 85 ans réduisent même leurs relations avec les commerçants et leurs relations de service. Les contacts se concentrent sur un nombre de plus en plus limité d'interlocuteurs : 5 par semaine pour les 85 ans ou plus contre 9 pour les 55-59 ans. Seules les relations familiales se maintiennent.

La descendance constitue donc la première source de renouvellement et de rajeunissement des relations des personnes âgées. De 60 à 69 ans néanmoins, les personnes sans enfant de cette tranche d'âge n'ont pas moins de contacts que celles ayant des enfants ; elles contrebalancent totalement le déficit générationnel par des relations plus fréquentes avec les amis, les voisins, les commerçants et autres (figure 4). À partir de 70 ans, la hiérarchie de la fréquence des contacts selon le nombre d'enfants redevient ce qu'elle était de 55 à 59 ans. À cet âge ne pas avoir de descendance constitue un facteur aggravant d'isolement.

### DÉFINITION

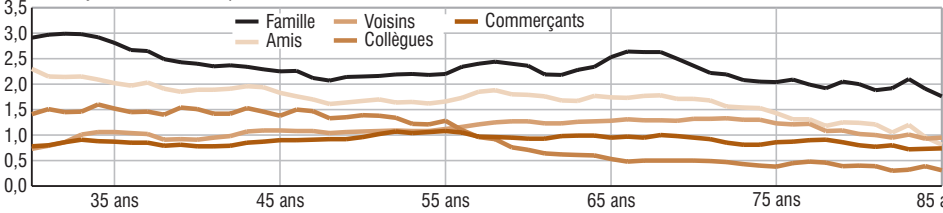
✓ **Relations** : elles ont été appréhendées par l'enquête « Relations de la vie quotidienne et isolement » au moyen d'un carnet dénombant les conversations engagées hors téléphone avec les différents interlocuteurs au cours d'une semaine. Est considérée comme interlocuteur toute personne vivant hors du foyer de l'enquêté avec qui celui-ci a eu une ou plusieurs discussions à caractère personnel d'au moins cinq minutes, les discussions d'ordre strictement professionnel ou de service (avec un médecin, un commerçant,...) étant exclues.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Blanpain N. et Pan ké Shon J.-L., « À chaque étape de la vie, ses relations », *Données sociales - La société française*, Insee, 1999.
- ✓ Blanpain N. et Pan ké Shon J.-L., « La sociabilité des personnes âgées », *Insee Première*, n° 644, mai 1999.
- ✓ Pan ké Shon J.-L., « Isolement relationnel et mal être », *Insee Première*, n° 931, novembre 2003.

**1 - Répartition des contacts hebdomadaires par type d'interlocuteur**

nombre moyen d'interlocuteurs par semaine



Source : Insee, enquête PCV Relations de la vie quotidienne et isolement, mai 1997.

**2 - Interlocuteurs des personnes d'au moins 55 ans au cours d'une semaine**

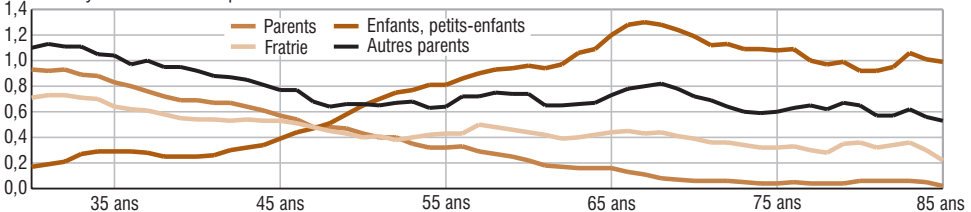
Âge	Sexe	Famille	dont parenté proche	dont autre parent	Amis	Voisins	Collègues	Commerçants et services	Autres	Total des interlocuteurs
55-59 ans	F	2,5	1,8	0,7	1,9	1,4	1,0	1,2	1,7	9,7
	M	2,3	1,6	0,7	1,8	1,0	1,1	0,7	1,3	8,2
60-64 ans	F	2,5	1,8	0,7	1,7	1,2	0,3	1,0	1,5	8,2
	M	1,9	1,3	0,6	1,6	1,3	0,4	0,9	1,3	7,4
65-69 ans	F	2,9	2,0	0,9	1,8	1,3	0,2	1,0	1,4	8,6
	M	2,4	1,6	0,8	1,7	1,2	0,2	0,9	1,2	7,6
70-74 ans	F	2,1	1,5	0,6	1,3	1,3	0,2	0,9	1,0	6,8
	M	2,4	1,7	0,7	1,8	1,4	0,2	0,9	1,0	7,7
75-79 ans	F	2,1	1,4	0,7	1,3	1,3	0,1	0,9	1,0	6,7
	M	1,8	1,2	0,6	1,4	1,2	0,2	0,9	1,0	6,5
80 ans ou +	F	2,0	1,4	0,6	0,9	0,9	0,0	0,7	0,6	5,1
	M	1,9	1,3	0,6	1,0	0,9	0,1	0,7	0,7	5,3
<b>Ensemble des 55 ans ou +</b>		<b>2,3</b>	<b>1,6</b>	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>	<b>1,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,9</b>	<b>1,2</b>	<b>7,5</b>

Lecture : les femmes de 60 à 64 ans ont en moyenne 8,2 interlocuteurs par semaine, dont 1,7 sont des amis.

Source : Insee, enquête PCV Relations de la vie quotidienne et isolement, mai 1997.

**3 - Contacts avec la parenté**

nombre moyen d'interlocuteurs par semaine



Source : Insee, enquête PCV Relations de la vie quotidienne et isolement, mai 1997.

**4 - Interlocuteurs au cours d'une semaine des personnes d'au moins 55 ans selon leur âge et nombre d'enfants**

Âge	Nombre d'enfants	Parents	Enfants, petits-enfants	Fratrie	Autres parents	Total famille	Total des interlocuteurs
55-59 ans	0	0,2	0,1	0,5	0,4	1,2	8,1
	1	0,4	0,7	0,5	0,8	2,4	8,7
	2	0,2	1,2	0,4	0,8	2,6	9,2
	3	0,3	1,6	0,5	0,9	3,3	10,2
60-69 ans	0	0,1	0,1	0,5	0,8	1,5	8,5
	1	0,2	0,7	0,4	0,8	2,1	8,0
	2	0,1	1,2	0,3	0,6	2,2	7,7
70 ans ou plus	3	0,2	1,8	0,5	0,8	3,3	8,4
	0	0,0	0,2	0,3	0,6	1,1	5,8
	1	0,0	0,9	0,3	0,7	1,9	6,4
70 ans ou plus	2	0,1	1,1	0,3	0,6	2,1	6,3
	3	0,1	1,6	0,4	0,7	2,8	7,3
<b>Ensemble</b>		<b>0,1</b>	<b>1,1</b>	<b>0,4</b>	<b>0,7</b>	<b>2,3</b>	<b>7,5</b>

Lecture : les 55-59 ans ayant deux enfants parlent en moyenne avec 9 interlocuteurs (9,2) en une semaine dont un descendant (1,2).

Source : Insee, enquête PCV Relations de la vie quotidienne et isolement, mai 1997.

### 3.6 ENGAGEMENT ASSOCIATIF À PARTIR DE 60 ANS

Les personnes de 60 à 69 ans détiennent la palme de la participation associative : en 2002, 55 % d'entre elles adhèrent à une association, soit nettement plus que l'ensemble des Français de 15 ans ou plus (44 %). Dans leur ensemble, les personnes âgées adhèrent un peu plus (48 %) que la moyenne, un quart d'entre elles étant membres d'au moins deux associations (figure 1). Un certain nombre d'associations sont tournées de fait, essentiellement vers les seniors. C'est le cas des associations de personnes âgées ou des clubs du troisième âge : en 2002, 17 % des personnes d'au moins 60 ans et 22 % des personnes de 75 ans ou plus en font partie (figures 2 et 3). Cette pratique est révélatrice de l'émergence depuis les années soixante-dix de nouvelles aspirations chez les personnes qui, atteignant l'âge de la retraite en bonne santé et non dépourvues de ressources financières, souhaitent pratiquer des loisirs. En proposant essentiellement des activités d'animation, les clubs du troisième âge répondent bien à cette demande. Ils attirent en particulier les personnes ayant fait peu d'études ; les plus diplômés se tournent davantage vers des associations culturelles. Par ailleurs, plus des deux tiers de leurs adhérents sont des femmes, alors qu'elles ne représentent que 58 % de la population des seniors. Autres types d'associations accueillant essentiellement les plus âgés, les associations d'anciens combattants ou de classes d'années de naissance : une personne d'au moins 60 ans sur dix en fait partie.

Comme l'ensemble de la population, les personnes âgées de 65 ans ou plus sont de plus en plus attirées par les associations de loisirs

et d'épanouissement personnel. En 2002, 8 % d'entre elles sont membres d'une association culturelle ou musicale, contre 6 % en 1997 ; le taux d'adhésion des cadres et des professions intermédiaires est nettement supérieur à la moyenne. Par ailleurs en 1999, 8 % des personnes de 60 ans ou plus étaient membres d'un club sportif, mais le taux d'adhésion chute fortement à partir de 70 ans.

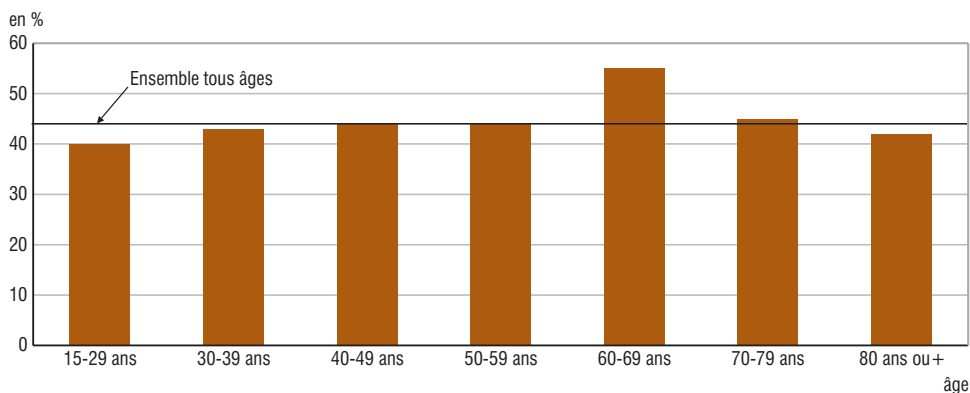
Parmi les autres associations ouvertes à tous, sans condition d'âge, les associations de locataires, propriétaires ou copropriétaires recueillaient en 1999 les adhésions de 8 % des seniors, celles à but humanitaire 6 % et les groupes religieux ou paroissiaux 5 %. Dans ce dernier cas, la participation des femmes d'au moins 65 ans s'avère prépondérante, elle concerne 7 % d'entre elles (figure 3). Dans tous ces types d'association, les « jeunes seniors » sont sur-représentés, notamment dans les deux premiers où les personnes âgées de 60 à 69 ans constituent, à elles seules, un cinquième de leurs effectifs.

Un adhérent d'au moins 60 ans sur cinq exerce des responsabilités au sein de son association soit un peu moins que les 40-59 ans. Les associations fréquentées par les personnes âgées sont, il est vrai, des structures qui comptent plus de simples adhérents que les autres. Seule exception, les groupes religieux ou paroissiaux dans lesquels les responsabilités sont majoritairement assumées par des adhérents âgés. Ceux qui exerçaient auparavant des fonctions d'encadrement sont plus nombreux que les autres adhérents à avoir une responsabilité dans leur association. Près du tiers des seniors qui font partie d'associations s'y consacrent au moins une fois par semaine.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Fourel C. et Loisel J.-P. « Huit Français sur dix concernés par la vie associative », *Consommation et modes de vie*, n° 133, Crédoc, 1999.
- ✓ Michaudon H., « L'engagement associatif après 60 ans », *Insee Première*, n° 737, septembre 2000.
- ✓ Febvre M. et Muller L., « Une personne sur deux est membre d'une association en 2002 », *Insee Première*, n° 920, septembre 2003.
- ✓ Febvre M. et Muller L., « La vie associative en 2002 - 12 millions de bénévoles », *Insee Première*, n° 946, février 2004.

## 1 - Taux d'adhésion à au moins une association selon l'âge



Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête PCV d'octobre 2002.

## 2 - Taux d'adhésion des 60 ans ou plus aux différents types d'associations

Type d'association	1999
Personnes âgées ou clubs du troisième âge	17*
Anciens combattants ou classes d'année de naissance	10
Locataires, propriétaires ou copropriétaires	8
Clubs sportifs	8
Culturelle ou musicale	8*
À but humanitaire	6
Retraités d'une entreprise**	6
Groupe religieux ou paroissial	5

\* Données de 2002.  
 \*\* Le taux d'adhésion à ce type d'association est calculé sur les anciens actifs.

Source : Insee, enquête PCV d'octobre 1999.

## 3 - Taux d'adhésion selon le sexe à 3 types différents d'association

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	15 ans ou plus	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus	15 ans ou plus	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus	15 ans ou plus	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
<b>Association de personnes âgées ou club de troisième âge</b>									
2002	3,4	<b>17,9</b>	20,6	5,8	<b>19,3</b>	22,2	4,7	<b>17,3</b>	21,6
1997	3,6	<b>18,0</b>	18,9	5,5	<b>17,7</b>	22,0	4,6	<b>16,6</b>	20,9
<b>Association culturelle ou musicale</b>									
2002	7,5	<b>7,5</b>	6,2	8,4	<b>9,0</b>	5,7	8,0	<b>8,3</b>	5,9
1997	6,6	<b>5,3</b>	1,6	7,0	<b>5,9</b>	3,4	4,8	<b>6,2</b>	2,7
<b>Groupe religieux ou paroissial</b>									
2002	2,1	<b>3,2</b>	3,0	4,3	<b>6,9</b>	5,0	3,2	<b>5,1</b>	4,3
1997	3,4	<b>4,9</b>	3,7	4,9	<b>6,7</b>	8,0	4,2	<b>5,6</b>	6,4

Source : Insee, enquêtes PCV d'octobre 1997 et 2002.

## 3.7 PARTICIPATION ÉLECTORALE

En mars 2004, 9,4 millions de personnes âgées d'au moins 65 ans étaient inscrites sur les listes électorales. Le taux moyen de participation aux trois scrutins de 2004 (élections régionales à deux tours et européennes à un seul tour) varie en fonction de l'âge (*figure 1*). Le taux de participation maximal se situe dans la tranche d'âge 60-69 ans : il atteint 69 % aux scrutins de 2004. Au-delà, la participation diminue rapidement.

La participation féminine, qui est semblable à celle des hommes avant 65 ans, est plus faible au-delà (*figure 2*). Passé 65 ans, si la proportion d'intermittents du vote est peu différenciée selon le sexe, il n'en va pas de même de la participation systématique – et *a fortiori* de l'abstention systématique – et l'écart se creuse avec l'âge. Ainsi, chez les 70-74 ans, la proportion de participants systématiques est de 45 % chez les femmes contre 52 % chez les hommes. À 85-89 ans, l'écart dépasse 10 points (23 % pour les femmes contre 36 % pour les hommes).

Les raisons de cet écart sont multiples. Une première explication tient au profil socio-économique (niveau de diplôme, catégorie socioprofessionnelle) différent des hommes et des femmes. La participation augmente en effet avec le niveau de diplôme et avec la place occupée dans la hiérarchie sociale. À

niveau de diplôme et catégorie socioprofessionnelle donnés, l'écart entre les hommes et les femmes se réduit mais reste cependant significatif.

Une autre piste est celle de l'effet d'entraînement exercé par le conjoint, que traduit la plus forte participation des personnes mariées par rapport aux non mariées. Or, à âge égal, les femmes sont plus souvent veuves que les hommes. Mais, là encore, la prise en compte de l'état matrimonial n'annule pas complètement l'écart.

La dégradation de l'état de santé avec l'âge est aussi susceptible de faire plus fréquemment obstacle au vote féminin qu'au vote masculin. À âge égal, les femmes sont en effet plus souvent dépendantes que les hommes. Par ailleurs, compte tenu de l'écart d'âge entre conjoints, les hommes ont plus souvent une conjointe valide, éventuellement apte à voter par procuration pour eux.

En dehors de ces explications liées au mode de vie et à l'autonomie qui en découle, on ne peut exclure que l'inégale participation des hommes et des femmes de ces générations traduise plus simplement un intérêt différent pour la vie politique. Une partie de ces femmes s'était pourtant montrée jadis très attachée au droit de vote, mais elles ne sont pas assez nombreuses pour compenser la tendance inverse à l'abstention.

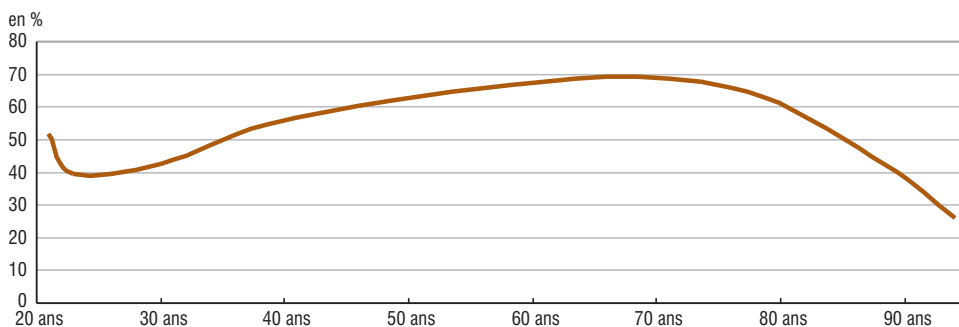
### DÉFINITIONS

- ✓ **Taux moyen de participation** : rapport entre le nombre de scrutins auxquels un électeur a effectivement voté au nombre de scrutins auxquels il pouvait participer.
- ✓ **Électeur intermittent** : personne qui a voté au moins une fois mais qui s'est abstenue à au moins un scrutin.

### POUR EN SAVOIR PLUS

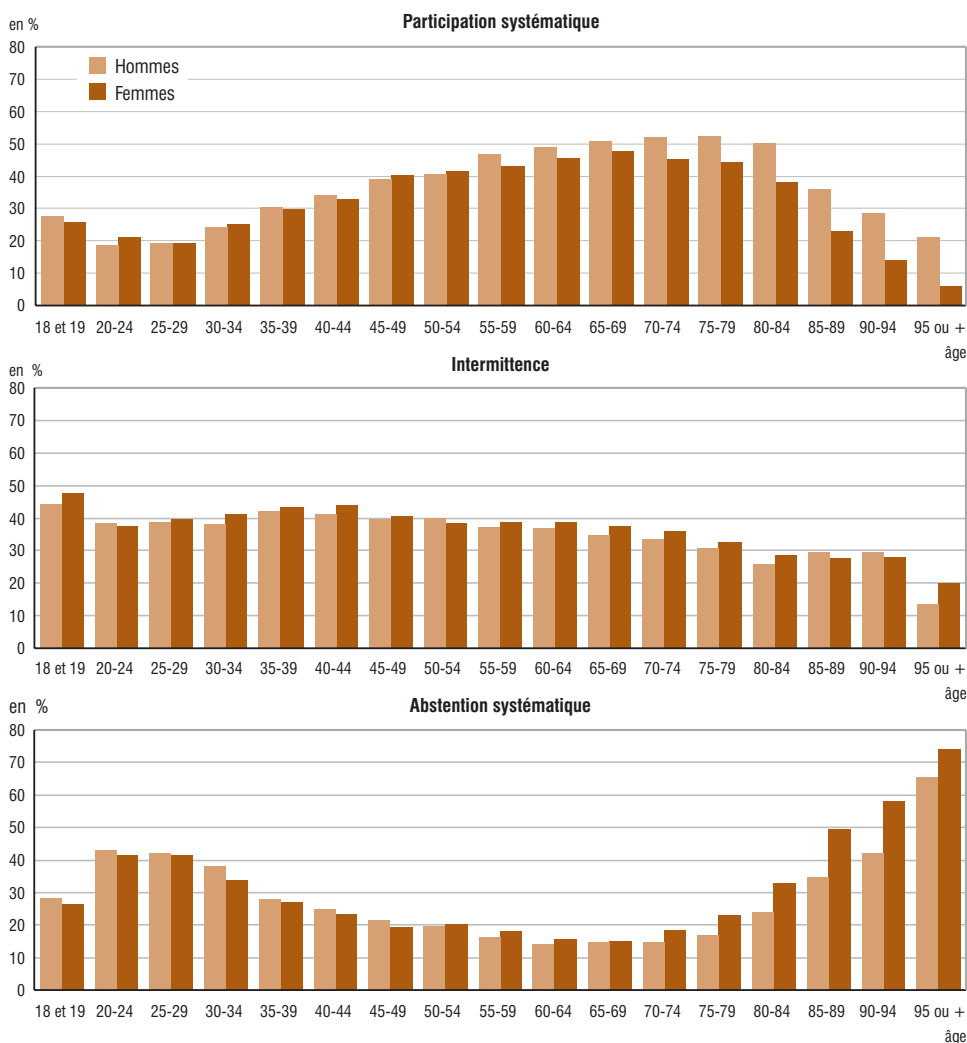
- ✓ Désesquelles A., « La participation électorale au printemps 2004 : un électeur inscrit sur quatre s'est abstenu à tous les scrutins », *Insee Première*, n° 997, décembre 2004.

## 1- Taux moyen de participation selon l'âge aux scrutins de 2004



Source : Insee, enquête sur la participation électorale en 2004.

## 2 - Comportement électorale en 2004 selon le sexe et l'âge



Source : Insee, enquête sur la participation électorale 2004.

## 3.8 PRATIQUE RELIGIEUSE

De 1997 à 2003, la **pratique religieuse régulière** a globalement continué de s'éroder. Si cette baisse ne concerne pas tous les âges, notamment les 15 à 39 ans, au-delà de 40 ans la baisse est générale (*figure 1*). *A contrario*, le nombre de personnes ne déclarant ni pratique, ni sentiment d'appartenance, qu'elles soient athées ou agnostiques, a dans le même temps continué de croître dans toutes les tranches d'âge, sauf chez les 60 ans ou plus où leur part reste stable à un niveau relativement faible.

La baisse de la pratique religieuse régulière des personnes âgées concerne surtout les femmes mais leur niveau de pratique reste nettement supérieur à celui des hommes, quel que soit l'âge (*figure 2*). Le recul de la déclaration d'**absence de pratique** et de

**sentiment d'appartenance** est général chez les hommes, alors que chez les femmes il se limite aux personnes âgées de 60 à 64 ans. Les différences de comportement selon le sexe tendent donc à s'estomper.

Cependant, si les hommes adoptent le même comportement vis-à-vis de la religion qu'ils soient ou non diplômés, il n'en est pas de même pour les femmes : leur taux de pratique est d'autant plus faible qu'elles sont plus diplômées. En outre, le fait d'être ou d'avoir été propriétaire exploitant est également déterminant : la proportion de pratiquants réguliers ou occasionnels est beaucoup plus élevée que celle des non-pratiquants chez les anciens agriculteurs comparés aux autres catégories socioprofessionnelles. Enfin, les étrangers se déclarent pratiquants beaucoup plus fréquemment que les Français.

### DÉFINITION

✓ **Pratique religieuse** : il n'y a pas de critère objectif pour déterminer ce que représente la pratique pour chaque religion. Le caractère régulier ou occasionnel de sa pratique religieuse est donc laissé à l'appréciation de l'enquêté.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Niel X., « L'état de la pratique religieuse en France », *Insee Première*, n° 570, 1998.
- ✓ Lambert Y., « La religion en France des années soixante à nos jours », Insee, *Données sociales - La société française*, 2002.
- ✓ Lambert Y., « Religion : l'Europe à un tournant », in *Les valeurs des Européens : les tendances de long terme*, Futuribles : analyse et prospective, n° 277, 2002.



## 1 - Évolution de la pratique religieuse par âge

en %

	Pratique religieuse régulière				Ni pratique, ni sentiment d'appartenance			
	1997		2003		1997		2003	
	Ensemble	Femmes	Ensemble	Femmes	Ensemble	Femmes	Ensemble	Femmes
15-24 ans	8,5	10,5	<b>9,4</b>	10,0	36,4	33,1	<b>40,7</b>	35,1
25-39 ans	8,6	9,7	<b>9,3</b>	10,9	29,6	26,5	<b>34,8</b>	30,3
40-59 ans	14,0	15,5	<b>11,1</b>	13,3	20,8	16,6	<b>27,1</b>	22,8
<b>60 ans ou +</b>	<b>27,4</b>	<b>33,9</b>	<b>22,6</b>	<b>26,1</b>	<b>14,8</b>	<b>11,4</b>	<b>14,2</b>	<b>12,7</b>
<b>Ensemble</b>	<b>15,0</b>	<b>18,5</b>	<b>13,3</b>	<b>15,8</b>	<b>24,3</b>	<b>20,3</b>	<b>27,9</b>	<b>23,7</b>

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Lecture : en 2003, 15,8 % des femmes déclarent une pratique religieuse régulière.

Source : Insee, enquêtes PCV, octobre 1997 et 2003.

## 2 - Pratique religieuse des personnes âgées en 1997 et 2003

en %

	Hommes			Femmes			Ensemble de la population
	60-64 ans	65-74 ans	75 ans ou plus	60-64 ans	65-74 ans	75 ans ou plus	
<b>Pratique religieuse régulière</b>							
2003	15,4	18,6	18,5	21,4	23,4	31,5	<b>13,3</b>
1997	15,9	18,9	19,1	28,1	28,7	43,6	<b>15,0</b>
<b>Pratique religieuse occasionnelle, hors mariage, baptême et enterrement</b>							
2003	22,0	21,5	24,2	24,7	26,4	21,6	<b>19,5</b>
1997	29,5	21,9	24,9	27,6	28,1	17,9	<b>23,1</b>
<b>Pas de pratique, mais le sentiment d'appartenir à une religion</b>							
2003	49,1	40,8	37,7	40,2	34,4	32,5	<b>37,3</b>
1997	39,2	34,2	31,6	28,7	30,4	28,3	<b>35,7</b>
<b>Ni pratique, ni sentiment d'appartenance</b>							
2003	12,4	17,1	18,1	10,4	14,1	12,4	<b>27,9</b>
1997	15,4	21,4	20,3	14,1	11,9	9,3	<b>24,3</b>
<b>Ne sait pas ou préfère ne pas répondre</b>							
2003	1,1	2,0	1,5	3,3	1,7	2,0	<b>2,0</b>
1997	0,0	3,6	4,1	1,5	0,9	0,9	<b>1,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, enquêtes PCV, octobre 1997 et 2003.

### 3.9 VÉCU DU PASSAGE À LA RETRAITE

Près de quatre retraités sur dix considèrent que le moment de leur départ à la retraite s'inscrit dans une période plutôt positive de leur vie et un sur deux estime que cette période n'était ni bonne ni mauvaise (figure 1). Les difficultés de revenus ne s'accompagnent pas forcément d'un sentiment négatif : seuls 38 % des retraités qui déclarent que la retraite est une période où ils ont manqué d'argent portent une appréciation globale négative.

Les chances de ressentir le passage à la retraite comme une période positive varient surtout en fonction de la situation familiale et de l'état de santé (figure 2). Ainsi, c'est le cas de 42 % des personnes qui vivent en couple au moment où elles prennent leur retraite, contre 28 % de celles qui ne vivent pas en couple. Il en va de même pour les personnes ayant des petits-enfants au moment de leur départ en retraite : 40 % considèrent que c'est une période positive, contre 34 % pour celles qui n'en ont pas. Par ailleurs, les personnes qui, au moment de leur départ à la retraite, avaient des problèmes importants de santé ayant des conséquences sur leur vie quotidienne considèrent que cette période est négative deux fois plus souvent que les autres.

Le jugement porté sur le passage à la retraite est plus souvent positif lorsqu'on est satisfait du moment de son départ : quatre retraités sur dix considèrent alors qu'ils traversent une

période plutôt positive. C'est seulement le cas d'un tiers de ceux qui auraient préféré partir plus tôt ou plus tard.

Plutôt que se référer à leur ancienne profession, sept retraités sur dix se sentent « retraités tout simplement » (figure 3). Un peu plus de deux retraités sur dix se sentent « retraités de leur ancienne profession ». Très peu (4 %) s'identifient directement à leur ancienne profession et déclarent se sentir avant tout médecin, instituteur, vendeuse, plombier, etc. Les retraités âgés de moins de 60 ans sont moins nombreux à se considérer retraités, sans référence à leur profession antérieure : 56 % contre 71 % dans l'ensemble. Cela s'explique en partie par le fait que leur départ à la retraite est plus récent. Mais surtout, ils sont plus souvent en préretraite et traversent une période transitoire entre la vie professionnelle et la retraite. Au-delà de 60 ans, l'âge n'intervient pas sur le fait de se sentir ou non retraité. Après quelques années de retraite, la vie professionnelle est suffisamment éloignée pour que l'on ne s'identifie plus à son ancienne profession.

Un retraité sur quatre cite « la profession ou le statut professionnel » parmi les trois thèmes qui permettent le mieux, selon lui, de le définir. Les retraités se distinguent ainsi nettement des personnes ayant un emploi car plus de la moitié de ces dernières citent leur profession parmi les trois thèmes qui les définissent le mieux.

#### DÉFINITION

✓ **Retraités** : les retraités considérés ici sont les personnes ayant déclaré être retraitées, retirées des affaires ou préretraitées, à condition qu'elles aient décrit au moins une période d'activité professionnelle dans la partie biographique de l'enquête.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Cloarec N., « Les passages de l'emploi à la retraite », *Premières synthèses*, Dares, n° 05-1, 2000.
- ✓ Gaullier X., « Retraites, préretraites et temps de la vie », *Droit social*, n° 2, février 2002.
- ✓ Taddei D., « Retraites choisies et progressives », *Rapport au Premier ministre*, Documentation française, 2000.
- ✓ « Les opinions des Français en matière de retraites en 2000 et 2002 », *Études et Résultats*, n° 210, Drees, décembre 2002.
- ✓ Crenner E., « Être retraité : tourner la page du travail », *Insee Première*, n° 979, juillet 2004.

## 1 - Appréciation globale et financière sur la période correspondant au départ à la retraite

en %

Appréciation sur le plan des revenus	Appréciation globale sur la période			
	Bonne	Mauvaise	Ni bonne, ni mauvaise	Total
Bonne période	73	7	20	<b>100</b>
Mauvaise période	27	38	35	<b>100</b>
Ni bonne, ni mauvaise	19	7	74	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>52</b>	<b>100</b>

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Lecture : parmi les retraités qui considèrent que la période correspondant à leur départ à la retraite est une mauvaise période sur le plan des revenus, 38 % considèrent que c'est une période globalement mauvaise.

Source : Insee, enquête Histoire de vie - Construction des identités 2003.

## 2 - Appréciation globale sur la période du passage à la retraite selon la situation familiale et l'état de santé

en %

Situation au moment du départ à la retraite	Appréciation globale sur la période			
	Bonne	Mauvaise	Ni bonne, ni mauvaise	Total
<b>En couple</b>				
Oui	42	7	51	<b>100</b>
Non	28	16	56	<b>100</b>
<b>A des petits-enfants</b>				
Oui	40	10	50	<b>100</b>
Non	34	7	59	<b>100</b>
<b>État de santé</b>				
Problèmes de santé importants ayant des conséquences sur la vie quotidienne	38	15	47	<b>100</b>
Sans problème de santé important	39	7	54	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>39</b>	<b>9</b>	<b>52</b>	<b>100</b>

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Lecture : 42 % des retraités vivant en couple au moment de leur départ à la retraite estiment que le passage à la retraite correspond pour eux à une bonne période.

Source : Insee, enquête Histoire de vie - Construction des identités 2003.

## 3 - Se sentir retraité selon l'âge et la durée de la retraite

en %

	Aujourd'hui vous sentez-vous avant tout * :				
	« Votre dernière profession »	« Votre dernière profession » retraité	Retraité tout simplement	Rien de tout cela	Total
<b>Âge au moment de l'enquête</b>					
Moins de 60 ans	9	25	56	10	<b>100</b>
De 60 à 69 ans	4	19	74	3	<b>100</b>
De 70 à 79 ans	4	21	71	4	<b>100</b>
80 ans ou plus	5	27	65	3	<b>100</b>
<b>Durée depuis le départ à la retraite</b>					
Moins de 6 années	5	24	66	5	<b>100</b>
De 6 à 9 années	5	20	73	2	<b>100</b>
De 10 à 19 années	3	21	73	3	<b>100</b>
20 années ou plus	5	20	69	6	<b>100</b>
<b>Ensemble</b>	<b>4</b>	<b>21</b>	<b>71</b>	<b>4</b>	<b>100</b>

\* La question posée dépend de la dernière profession exercée. Par exemple, pour un boulanger la question est : « Vous sentez-vous avant tout, boulanger, boulanger retraité ou retraité tout simplement ? ».

Champ : personnes se définissant comme retraitées.

Source : Insee, enquête Histoire de vie - Construction des identités 2003.

### 3.10 ÂGE À LA LIQUIDATION DE LA RETRAITE

Les âges de liquidation de la retraite des pensionnés du régime général et du régime des fonctionnaires sont sensiblement différents, avec des effets spécifiques selon le sexe. Et l'âge de liquidation ne se confond pas avec l'âge de la retraite, notamment dans le cas des préretraites, massives dans le privé.

Les personnes nées en 1934 ont été ici prises en exemple. Parmi les **unipensionnés du régime général**, anciennes salariées du secteur privé, plus d'un tiers (36 %) ont demandé leur retraite à 65 ans ou après, tandis que 52 % ont liquidé leurs droits dès l'âge minimum, à 60 ans (*figure 1*). En revanche, les liquidations tardives n'ont concerné qu'un très faible pourcentage des hommes (4 %), et la grande majorité d'entre eux (86 %) sont partis en retraite dès 60 ans. L'âge moyen de retraite des femmes unipensionnées du régime général (62,1 ans) est ainsi supérieur de 1,7 an à celui des hommes (60,4 ans).

Le profil particulier des âges à la liquidation pour les femmes, qui présente deux « pics » à 60 et 65 ans, peut s'expliquer par les règles de calcul de la pension (*figure 2*). Au régime général, en cas de carrière incomplète, le montant de la retraite est proportionnel au nombre de trimestres validés, mais subit en sus une décote en cas de départ avant 65 ans. Les femmes, dont beaucoup ont effectué de courtes carrières, sont ainsi souvent contraintes d'attendre 65 ans pour liquider leurs droits si elles veulent éviter une diminution importante de leur retraite.

À l'opposé, chez les **fonctionnaires civils unipensionnés** nés en 1934, les femmes ont

demandé leur retraite en moyenne plus tôt que les hommes, soit 57,3 ans contre 59,0 ans (*figure 2*). Une plus faible proportion d'entre elles ont liquidé leur pension à 61 ans ou après (15 % contre 25 % des hommes), et une plus importante avant 60 ans (54 % contre 40 %). Une partie des départs précoces chez les femmes est le fait de mères de trois enfants ou plus, utilisant la possibilité de prendre leur retraite tôt, après au minimum 15 ans de service, quel que soit leur âge. Avec la montée en charge de la réforme Fillon qui instaure pour les fonctionnaires, comme c'était le cas dans le privé, un système de décote en cas de départ anticipé avec une carrière incomplète, les femmes fonctionnaires seront sans doute amenées à différer leur départ en retraite.

Parmi l'ensemble des **retraités tous régimes**, les femmes nées en 1934 ont liquidé leurs droits en moyenne deux ans plus tard que les hommes, à 61,3 ans contre 59,2 ans. D'une part, les femmes retraitées comprennent une part élevée d'anciennes salariées du secteur privé. D'autre part, parmi les hommes, il y a davantage de retraités appartenant aux régimes spéciaux (SNCF, RATP, ...) et d'anciens militaires ou mineurs qui peuvent liquider leur retraite tôt, souvent bien avant 60 ans. Les militaires et les mineurs continuent souvent à travailler dans une seconde profession. En excluant ces cas de cumul emploi-retraite, l'âge moyen de liquidation des hommes est un peu plus élevé (59,7 ans), et donc inférieur d'un an et demi seulement à celui des femmes.

#### DÉFINITIONS

- ✓ **Unipensionnés** : retraités qui n'ont cotisé qu'à un seul régime de base. Ils peuvent percevoir en sus de leur retraite de base des retraites complémentaires.
- ✓ **Polypensionnés** : à la suite d'un changement de statut ou d'activité au cours de leur vie professionnelle, ces retraités ont cotisé à plusieurs régimes de base.
- ✓ **Âge de liquidation** : âge où la personne demande pour la première fois à bénéficier des droits à la retraite pour lesquels elle a cotisé pendant sa vie active. Pour les polypensionnés ayant eu des activités relevant de régimes de retraite différents, il peut y avoir décalage temporel entre les différentes demandes de liquidation.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Coeffic N., « L'âge de liquidation des droits à la retraite de la génération 1934 », *Études et Résultats*, n° 237, Drees, 2003.
- ✓ Bonnet C., Buffeteau S. et Godefroy P., « Retraite : vers moins d'inégalités entre hommes et femmes ? », *Population et Sociétés*, n° 401, Ined, mai 2004.

## 1 - Âge moyen à la première liquidation de la retraite selon le régime principal de retraite pour la génération née en 1934

Régime de base (unique pour les unipensionnés ou principal* pour les polypensionnés)	Répartition des retraités (en %)	Répartition par âge de liquidation (en %)				Âge moyen à la première liquidation (en années)
		< 60 ans	60 ans	61-64 ans	65-66 ans	
<b>Femmes, dont :</b>	<b>100,0</b>	<b>6</b>	<b>53</b>	<b>12</b>	<b>29</b>	<b>61,3</b>
<b>Unipensionnées</b>						
Régime général (salariées du privé)	59,0	0	52	12	36	62,1
Fonction publique civile**	6,3	54	31	12	3	57,3
<b>Polypensionnées</b>						
Régime général (salariées du privé)	12,5	1	51	14	34	62,0
Fonction publique civile**	6,3	33	47	15	5	58,9
<b>Unipensionnées et polypensionnées</b>						
Régimes spéciaux	0,8	ns	ns	ns	ns	ns
Agricultrices	10,7	0	79	12	9	60,7
Artisanes ou commerçantes	1,7	0	47	29	24	61,8
<b>Hommes, dont :</b>	<b>100,0</b>	<b>15</b>	<b>71</b>	<b>10</b>	<b>4</b>	<b>59,2</b>
<b>Unipensionnés</b>						
Régime général (salariés du privé)	36,4	0	86	10	4	60,4
Fonction publique civile**	4,5	40	35	16	9	59,0
<b>Polypensionnés</b>						
Régime général (salariés du privé)	21,0	5	80	11	4	59,8
Fonction publique civile**	6,5	35	53	10	2	58,7
<b>Unipensionnés et polypensionnés</b>						
Régimes spéciaux	5,3	95	4	1	0	54,5
Militaires***	3,1	98	1	1	0	46,7
Agriculteurs	9,5	1	87	10	2	60,3
Artisans ou commerçants	5,6	0	71	22	7	60,7
Professions libérales***	0,8	ns	ns	ns	ns	ns

\* Les polypensionnés sont ici classés selon leur régime de base principal, celui où ils ont validé au moins la moitié de leurs trimestres d'assurance. L'âge de leur première liquidation n'est pas nécessairement celui de la liquidation dans leur régime principal.

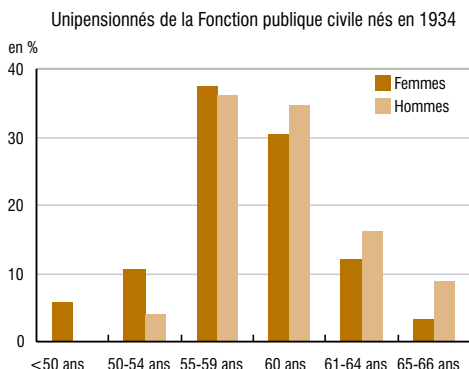
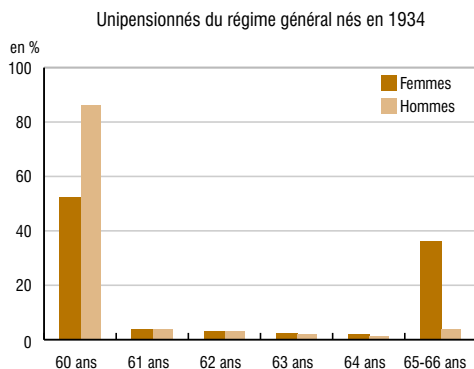
\*\* État, Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, Fond spécial des pensions des ouvriers des établissements industriels de l'État.

\*\*\* Non isolés pour les femmes en raison de leur petit nombre.

Champ : retraités de droit direct (hors invalides) en 2001, nés en 1934 (âgés de 66 ans).

Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, échantillon interrégimes de retraités 2001.

## 2 - Distribution de l'âge à la liquidation de la retraite



Champ : retraités de droit direct (hors invalides) en 2001, nés en 1934 (âgés de 66 ans) et unipensionnés.

Source : ministère des Affaires sociales, du Travail et de la Solidarité, Drees, échantillon interrégimes de retraités 2001.

## 3.11 INSÉCURITÉ

Les personnes âgées déclarent nettement moins souvent que les autres être préoccupées par un manque de sécurité dans leur quartier ou commune (figure 1) : seules 10 % l'invoquent en 2004 parmi d'autres problèmes proposés (bruit, pollution, transports en commun, manque de commerces). Pour une part ce résultat s'explique par le fait que les personnes âgées vivent plus souvent à la campagne où ce genre de préoccupation est rarement exprimé.

En revanche, les personnes âgées ont plus souvent le sentiment d'être en insécurité à leur domicile que les autres (figure 2). L'intensité de ce sentiment est en fait fortement liée au sexe de la personne âgée et à un degré moindre à sa situation matrimoniale : 15,7 % des femmes âgées sans conjoint vivant avec elles ont ce sentiment de temps en temps, voire souvent sur la période 1997-2004,

contre seulement 5,4 % des hommes vivant en couple.

En moyenne sur la période 1997-2003, seulement 3 % des personnes d'au moins 65 ans déclarent avoir été victimes d'au moins un vol dans les lieux publics au cours des deux années précédant l'enquête. La nette différence avec les personnes de moins de 65 ans, notamment chez les hommes, vient sans doute du fait que les 15-64 ans fréquentent plus souvent les lieux publics, sans compter les vols commis sur le lieu de travail (figure 3).

Sur la même période, un peu moins de 3 % des personnes âgées interrogées déclarent avoir subi une agression. Les personnes jeunes sont plus souvent victimes d'agressions que les plus âgées (figure 4). Ces dernières qui vivent plus souvent à la campagne et sortent moins y sont moins exposées.

### DÉFINITION

✓ **Enquêtes permanentes sur les conditions de vie des ménages (PCV)** : ce dispositif fournit des indicateurs sociaux. Pour les résultats portant sur de faibles effectifs, on a préféré raisonner sur l'ensemble de la période 1997-2004 afin de grossir l'échantillon. Le volet « victimation » permet de recenser et de caractériser les faits subis par les individus au cours d'une période de référence. Ces statistiques diffèrent de celles du ministère de l'Intérieur qui reflètent davantage l'activité policière en recensant d'une part des faits faisant l'objet d'une plainte (moins d'un fait sur deux déclarés à l'enquête victimation) et d'autre part des faits sans victimes directes (environ un tiers de la statistique policière).

Les questions retenues ici étaient ainsi libellées lors de l'enquête de janvier 2004 :

pour le graphique 1 : « Quels problèmes dans votre quartier ou votre commune vous préoccupent le plus : le bruit, la pollution, le manque de commerces ou d'équipements, les transports, le manque de sécurité, autre ? » ;

pour le graphique 2 : « Vous arrive-t-il personnellement de vous sentir en insécurité à votre domicile : oui souvent, oui de temps en temps, rarement, jamais ? » ;

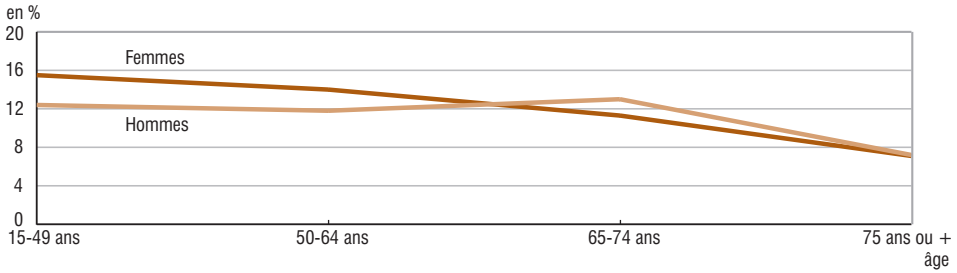
pour le graphique 3 : « En 2002 ou 2003, avez-vous été victime personnellement de vols en dehors des cambriolages et des vols de voiture (ex : vol de sac à main, de portefeuille, dans un lieu public ou sur le lieu de travail) ? » ;

pour le graphique 4 : « En 2002 ou 2003, avez-vous été personnellement victime d'agressions ou d'actes de violence, y compris de la part de personnes que vous connaissiez ? ».

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Crenner E., « Insécurité et sentiment d'insécurité », *Insee Première*, n° 501, décembre 1996.
- ✓ Crenner E., « Insécurité et préoccupations sécuritaires », *Données Sociales - La société française*, Insee, 1999.
- ✓ Michaudon H., « Le cadre de vie des plus de soixante ans », *Insee Première*, n° 760, février 2001.
- ✓ Aubusson B., Lalam N., Padiou R., Zamora P., « Les statistiques de la délinquance », *France, Portrait Social*, Insee, édition 2002-2003.
- ✓ Thomas H., Scodellaro C., Dupré-Lévêque D., « Perceptions et réactions des personnes âgées aux comportements maltraitants : une enquête qualitative », *Études et Résultats*, n° 370, janvier 2005.

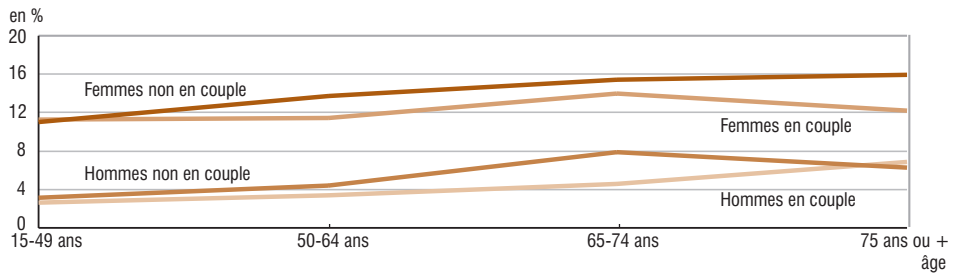
**1 - Préoccupation de sécurité dans le quartier ou la commune**



Lecture : 13 % des hommes de 65 à 74 ans se déclarent préoccupés par un manque de sécurité dans leur quartier ou leur commune.

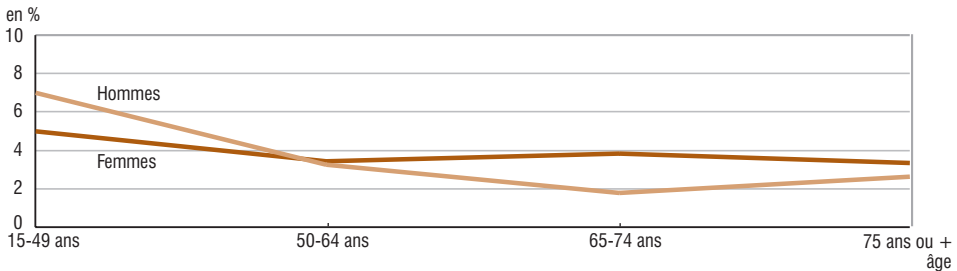
Source : Insee, enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie, 1997-2004.

**2 - Sentiment d'insécurité au domicile perçu de temps en temps ou souvent**



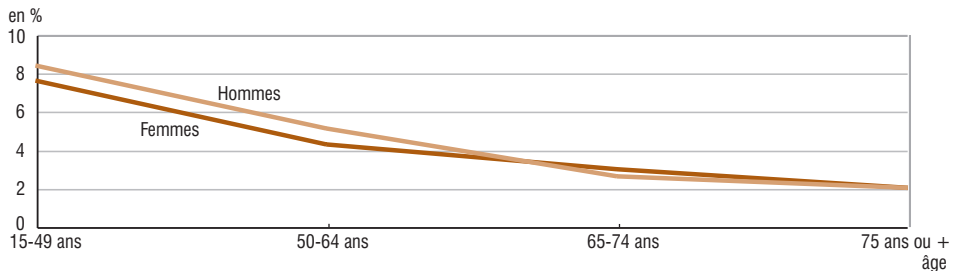
Source : Insee, enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie, 1997-2004.

**3 - Victime de vol durant les deux dernières années**



Source : Insee, enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie, 1997-2004.

**4 - Victime d'agression au cours des deux dernières années**



Source : Insee, enquêtes Permanentes sur les Conditions de Vie, 1997-2004.

## 3.12 EMPLOI DU TEMPS

Pour les personnes âgées d'au moins 60 ans, le gain journalier moyen induit par la cessation presque totale d'activité rémunérée est d'environ 5 heures. Il se reporte en partie sur la satisfaction des besoins physiologiques et la tenue du ménage, qui prennent plus de temps aux personnes âgées qu'aux autres. Le reste du temps libéré est consacré pour une grande part à regarder la télévision (*figure 1*). Les seniors, surtout s'ils sont très âgés, ont souvent l'habitude de se reposer ou de faire la sieste dans l'après-midi pendant plus d'une heure en moyenne ; c'est le cas d'une personne âgée sur deux. Une autre nécessité, majoritairement supportée par ceux qui sont en mauvaise santé, prend une plus grande importance avec l'âge : une personne âgée sur dix passe près d'une heure par jour aux soins médicaux. Au total le temps « **physiologique** » occupe nettement plus de la moitié de la journée des seniors.

Les seniors passent beaucoup plus de temps que les actifs de moins de 60 ans à faire la cuisine et à tenir leur ménage : 20 minutes de plus par jour pour les hommes et 50 pour les femmes (hormis bricolage et couture). L'âge n'explique peut-être pas tout : les générations anciennes avaient en effet davantage qu'aujourd'hui l'habitude de cuisiner. Le partage

des tâches ménagères entre maris et femmes n'est donc pas sensiblement modifié par le fait que les hommes, une fois à la retraite, disposent de plus de temps.

Le **temps libre** au sens large double presque. Les seniors accordent beaucoup plus de temps que les actifs à la télévision (soit une heure et quart en moyenne de plus) mais aussi aux semi-loisirs : jardinage, bricolage, entretien des véhicules, soins aux animaux, couture, pâtisserie (les hommes une heure de plus, les femmes une demi-heure). Les relations sociales, la promenade, la pêche et la chasse et surtout la lecture bénéficient également de ce temps libre de plus.

En treize ans (de 1986 à 1999), le temps des seniors consacré au sommeil et aux soins personnels d'une part, et aux travaux ménagers d'autre part s'est réduit (*figure 2*). Ce temps libéré s'est donc reporté sur les loisirs et la sociabilité, et la télévision a été la principale bénéficiaire de cet excédent. Pendant le même temps, certaines autres activités de loisir se sont également développées telles la promenade, la pêche et la chasse, la pratique associative ou encore les jeux, alors que se réduisait le temps passé en conversation ou à faire son courrier, habitudes qui tendent à prendre moins d'importance.

### DÉFINITION

✓ **Enquête Emploi du temps 1998-1999** : les personnes âgées de 15 ans ou plus qui ont été interrogées de février 1998 à février 1999 ont répondu aux questions et rempli un carnet d'emploi du temps découpé en unités de 10 minutes (5 minutes à l'enquête 1985-1986). Ils devaient consigner toutes leurs activités au cours d'une journée dans ce carnet-journal. Les durées sont des temps moyens calculés sur un échantillon représentatif de la population et portent sur toute la semaine du lundi au dimanche.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Dumontier F. et Pan Ké Shon J.-L., « En 13 ans, moins de temps contraints et plus de temps libre », *Insee Première*, n° 675, octobre 1999.
- ✓ Dumontier F. et Pan Ké Shon J.-L., « Enquête Emploi du temps 1998-1999, description des activités quotidiennes », *Insee Résultats, Consommation Modes de vie*, n° 101-102, janvier 2000.
- ✓ Michaudon H., « La retraite ou le temps des loisirs », *France, Portrait social 2001-2002*, Insee.



## 1 - Une journée moyenne selon le sexe et l'âge en 1998

en heures et minutes par jour

Emplois du temps	Actifs occupés de moins de 60 ans		Ensemble des personnes de 60 ans ou plus		dont personnes de 75 ans ou plus	
	hommes	femmes	hommes	femmes	hommes	femmes
<b>Temps physiologique</b>	<b>11h22</b>	<b>11h36</b>	<b>13h03</b>	<b>13h01</b>	<b>13h48</b>	<b>13h53</b>
Sommeil, repos, toilette, soins	9h06	9h28	10h39	10h49	11h27	11h45
Repas (y compris hors domicile)	2h16	2h08	2h24	2h12	2h21	2h08
<b>Temps professionnel / formation</b>	<b>5h44</b>	<b>4h33</b>	<b>.5</b>	<b>.1</b>	<b>.2</b>	<b>.1</b>
<b>Temps domestique</b>	<b>1h14</b>	<b>3h24</b>	<b>1h54</b>	<b>4h09</b>	<b>1h40</b>	<b>3h22</b>
dont cuisine, vaisselle, ménage, linge	.33	2h16	.53	3h06	.52	2h46
courses	.21	.33	.38	.33	.36	.27
<b>Temps libre</b>	<b>4h28</b>	<b>3h19</b>	<b>8h22</b>	<b>6h22</b>	<b>8h08</b>	<b>6h28</b>
dont semi-loisirs*	.45	.20	1h51	.48	1h22	.40
sociabilité	.47	.43	.58	1h00	.46	1h00
télévision	1h45	1h22	3h01	2h51	3h18	2h59
lecture (presse et livres)	.16	.17	.51	.41	1h07	.52
promenade, pêche, chasse	.18	.14	.44	.25	.41	.20
sports	.10	.5	.10	.2	.8	.1
<b>Trajets divers</b>	<b>1h12</b>	<b>1h08</b>	<b>.36</b>	<b>.27</b>	<b>.22</b>	<b>.16</b>

\* Les semi-loisirs (jardinage, bricolage, entretien des véhicules, soins aux animaux, travaux d'aiguille, confection de conserves, gâteaux, confitures) ont été comptabilisés ici comme faisant partie du temps libre et non du temps domestique.

Source : Insee, enquête Emploi du temps 1998-1999.

## 2 - Une journée moyenne des personnes âgées inactives en 1986 et 1998

en heures et minutes par jour

Emplois du temps	65-74 ans				75 ans ou plus			
	hommes		femmes		hommes		femmes	
	1986	1998	1986	1998	1986	1998	1986	1998
<b>Temps physiologique</b>	<b>13h10</b>	<b>12h49</b>	<b>12h46</b>	<b>12h37</b>	<b>14h17</b>	<b>13h48</b>	<b>14h20</b>	<b>13h53</b>
Sommeil, repos, toilette, soins	10h54	10h25	10h50	10h23	12h11	11h27	12h24	11h45
Repas à domicile	2h03	2h07	1h47	2h00	1h53	2h09	1h47	1h57
Repas hors domicile	.13	.17	.9	.14	.12	.12	.9	.11
<b>Formation</b>	<b>.10</b>	<b>.14</b>	<b>.0</b>	<b>.4</b>	<b>.3</b>	<b>.2</b>	<b>.0</b>	<b>.1</b>
<b>Travaux domestiques</b>	<b>4h41</b>	<b>4h32</b>	<b>6h21</b>	<b>5h49</b>	<b>3h47</b>	<b>3h24</b>	<b>4h56</b>	<b>4h18</b>
dont cuisine, vaisselle, ménage	.58	.55	3h10	3h11	1h09	.50	2h48	2h33
trajets divers	.45	.37	.37	.27	.33	.22	.22	.16
courses	.27	.51	.29	.44	.20	.36	.17	.27
jardinage, soins aux animaux	1h22	1h01	.30	.25	.56	.55	.25	.18
couture, bricolage	.31	.50	.37	.25	.15	.27	.25	.22
gros travaux, rangements	.27	.10	.17	.4	.25	.7	.16	.3
entretien du linge	.2	.3	.26	.22	.4	.2	.20	.13
<b>Loisirs</b>	<b>5h59</b>	<b>6h25</b>	<b>4h53</b>	<b>5h30</b>	<b>5h53</b>	<b>6h46</b>	<b>4h44</b>	<b>5h48</b>
dont télévision	2h38	2h56	2h19	2h52	2h33	3h18	2h08	2h59
conversation, courrier	.34	.18	.31	.18	.28	.21	.26	.22
lecture	1h04	.46	.34	.37	1h03	1h07	.45	.52
visites, réceptions (sans repas)	.17	.22	.28	.27	.15	.16	.29	.24
promenade, pêche, chasse	.38	.48	.19	.27	.34	.41	.15	.20
jeux	.15	.26	.16	.20	.17	.24	.9	.20
sports	.5	.9	.1	.2	.9	.8	.0	.1
disques, radio	.8	.8	.7	.4	.12	.10	.8	.6
penser, réfléchir	.7	.7	.7	.6	.14	.12	.17	.11
pratique associative	.7	.16	.4	.10	.3	.6	.2	.6

Source : Insee, enquêtes Emploi du temps 1985-1986 et 1998-1999.

### 3.13 PERSONNES ÂGÉES ET AUDIOVISUEL

La **télévision** tient un rôle à part chez les personnes âgées. Ce sont elles qui la regardent le plus, notamment les femmes âgées : en 2002, elles sont plus d'une sur trois à la regarder plus d'une fois par jour contre un homme âgé sur quatre, et seulement une personne âgée sur vingt la regarde moins d'une fois par jour (*figure 1*). Néanmoins, les ménages âgés sont moins que les autres abonnés aux chaînes payantes, exception faite des ménages très jeunes (*figure 2*).

L'écoute de la **radio** est une activité qui, jusqu'à 60 ans, varie peu en fonction de l'âge, les hommes étant un peu plus nombreux que les femmes à la pratiquer quotidiennement. Les personnes âgées d'au moins 65 ans sont

beaucoup plus nombreuses à déclarer ne jamais écouter la radio (25 %) que les personnes plus jeunes (9 %).

Écouter des disques ou des cassettes de musique est une pratique qui varie fortement avec l'âge. Les différences sont très importantes entre les 15-25 ans qui écoutent presque tous de la musique quotidiennement (80 %), et les personnes d'au moins 65 ans qui ne sont que 12 % à le faire. Chez les personnes âgées, l'écart entre hommes et femmes n'est pas significatif, excepté à partir de 75 ans : 65 % des hommes âgés déclarent ne jamais écouter des disques ou cassettes de musique contre 70 % des femmes âgées.

#### DÉFINITION

✓ **Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (PCV)** : ce dispositif permet, depuis janvier 1996, d'étudier de manière annuelle l'évolution d'indicateurs sociaux. L'enquête d'octobre comprend en particulier trois questions sur l'audiovisuel et la musique, libellées ainsi : « Combien de fois en moyenne avez-vous au cours des douze derniers mois... regardé la télévision chez vous ou ailleurs ? ...écouté la radio, chez vous, en voiture ou ailleurs ? ... écouté des disques ou des cassettes de musique ? ».

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ P. Lehingue, « L'évolution des différenciations sexuelles en matière de pratiques culturelles », in *Regards croisés sur les pratiques culturelles*, La Documentation française, 2003.
- ✓ O. Donnat, « L'évolution des pratiques culturelles » *Données sociales - La société française*, Insee, 2002.
- ✓ « Loisirs culturels 1999-2002 », *Insee Résultats*, n° 26, série Société, février 2004.

# Personnes âgées et audiovisuel 3.13

## 1 - L'audiovisuel

en %

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	15 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus	15 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus	15 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
<b>Regarder la télévision chez soi ou ailleurs</b>									
moins d'une fois par jour	15,5	4,6	4,9	16,7	4,6	5,5	16,1	<b>4,6</b>	5,3
une fois par jour	72,8	69,9	71,6	68,7	59,9	61,8	70,7	<b>63,9</b>	65,3
plusieurs fois par jour	11,7	25,5	23,5	14,6	35,5	32,7	13,2	<b>31,5</b>	29,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écouter la radio, chez soi, en voiture ou ailleurs</b>									
jamais	7,9	20,1	26,8	10,6	27,8	35,5	9,3	<b>24,7</b>	32,3
de temps en temps	9,5	11,4	11,0	9,8	8,7	6,0	9,7	<b>9,8</b>	7,8
une fois par jour	67,1	59,2	53,1	65,0	53,8	50,9	65,9	<b>56,0</b>	51,8
plusieurs fois par jour	15,5	9,3	9,1	14,6	9,7	7,6	15,1	<b>9,5</b>	8,1
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Écouter des disques ou des cassettes de musique</b>									
jamais	17,3	55,6	64,6	12,5	56,9	70,1	14,9	<b>56,3</b>	68,1
de temps en temps	35,7	32,3	26,4	42,0	31,3	21,9	38,8	<b>31,7</b>	23,5
tous les jours	40,9	11,6	9,0	40,6	10,9	7,3	40,8	<b>11,2</b>	7,9
plusieurs fois par jour	6,1	0,5	0,0	4,9	0,9	0,7	5,5	<b>0,8</b>	0,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, enquête PCV octobre 2002.

## 2 - Abonnement des ménages aux chaînes payantes

en %

	Moins de 25 ans	De 25 à 34 ans	De 35 à 44 ans	De 45 à 54 ans	De 55 à 64 ans	De 65 à 74 ans	75 ans ou plus	Ensemble des ménages
Canal+ et canal satellite	8,0	25,0	24,5	26,8	22,7	14,1	12,2	<b>21,3</b>
Câble	3,0	7,6	8,5	8,9	10,3	7,6	7,3	<b>8,2</b>

Source : Insee, enquête Budget des familles, 2000-2001.

## 3.14 PRATIQUES CULTURELLES

Toutes les enquêtes sur les **pratiques culturelles** menées depuis de nombreuses années montrent une fréquentation croissante des lieux culturels.

Le **cinéma** reste un art accessible à chacun, quel que soit son niveau d'instruction. Sa fréquentation décroît fortement avec l'âge. Ainsi plus de 90 % des personnes âgées d'au moins 80 ans n'y vont jamais ; il faut sans doute y voir notamment l'effet des limitations physiques dues à l'avancée en âge. En 2002, une personne âgée d'au moins 65 ans sur cinq fréquente au moins une fois l'an les salles de cinéma et moins d'une sur vingt va au cinéma au moins une fois par mois (*figure 1*). Les sorties au **théâtre** ou au **concert** sont des pratiques culturelles qui sont aussi répandues pour les personnes âgées qu'aller au cinéma. En 2002, une personne âgée sur cinq effectue ce type de sortie au moins une fois dans l'année, soit la même proportion que celles allant au cinéma. Enfin, plus de 13 % des personnes âgées de 65 à 74 ans y vont au moins 3 fois par an contre 17,5 % pour les moins de

65 ans. Le succès croissant ces dernières années de ces manifestations est probablement à relier à l'augmentation du niveau d'instruction et à l'amélioration du niveau de vie en général.

Les visites de **musées**, d'**expositions** ou de **monuments historiques** sont relativement prisées des personnes âgées, un tiers d'entre elles effectuant au moins une visite par an. Alors que jusqu'à 60 ans, les visites sont plutôt le fait des femmes ce n'est plus du tout le cas chez les personnes âgées d'au moins 65 ans. Les « jeunes seniors » (ceux âgés de 65 à 74 ans) en sont presque autant friands que les Français d'âge actif : ils sont proportionnellement aussi nombreux à en faire au moins une par mois.

La pratique d'une **activité artistique** (musique, peinture, théâtre, sculpture, ...), nettement moins importante chez les personnes âgées d'au moins 65 ans (7 %) que chez les personnes plus jeunes (17 %), devient exceptionnelle après 75 ans, surtout si cette pratique est effectuée de façon régulière.

### DÉFINITION

✓ **Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (PCV)** : l'enquête d'octobre comprend en particulier une question sur les pratiques culturelles, libellée ainsi : « Combien de fois en moyenne êtes-vous allé au cours des douze derniers mois au cinéma, au théâtre, dans un musée, à une exposition ou visiter un monument ? »

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Donnat O., « Les pratiques culturelles des Français », La Documentation française, 1998.
- ✓ Tavan C., « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *Insee Première*, n° 883, février 2003.

## 1 - Pratiques culturelles

en %

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	15 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus	15 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus	15 à 64 ans	65 ans ou plus	dont 75 ans ou plus
<b>Aller au cinéma</b>									
jamais	39,4	81,1	89,8	38,6	79,9	86,5	39,0	<b>80,4</b>	87,7
rarement (en moyenne moins d'une fois par mois)	38,1	14,6	6,8	39,7	15,1	11,2	38,9	<b>14,9</b>	9,6
1 à 3 fois par mois	22,5	4,3	3,4	21,6	5,0	2,3	22,1	<b>4,7</b>	2,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>99,9</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Aller au théâtre ou au concert</b>									
jamais	67,8	80,1	84,7	62,8	80,7	87,5	65,3	<b>80,5</b>	86,5
1 à 2 fois par an	15,9	10,9	8,7	18,5	10,7	8,6	17,2	<b>10,8</b>	8,6
3 fois ou plus par an	16,3	9,0	6,6	18,7	8,5	3,9	17,5	<b>8,7</b>	4,9
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Visiter un musée, une exposition ou un monument historique</b>									
jamais	53,0	62,2	72,0	46,8	71,0	82,9	49,8	<b>67,5</b>	79,0
1 à 2 fois par an	20,6	15,4	12,9	21,9	11,9	7,7	21,3	<b>13,3</b>	9,6
3 à 11 fois par an	20,4	17,2	13,1	23,9	13,6	8,0	22,2	<b>15,0</b>	9,8
au moins 1 fois par mois	6,0	5,2	2,0	7,4	3,5	1,4	6,7	<b>4,2</b>	1,6
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Pratiquer une activité artistique (musique, peinture, théâtre, sculpture...) au cours des douze derniers mois</b>									
oui, régulièrement tout au long de l'année	8,7	4,6	2,1	10,1	5,1	2,2	9,4	<b>4,9</b>	2,2
oui, de temps en temps tout au long de l'année	4,9	2,2	3,2	5,5	1,1	1,2	5,2	<b>1,5</b>	1,9
oui, mais seulement pendant les vacances ou à certaines périodes	2,0	0,7	0,0	2,2	0,1	0,2	2,1	<b>0,3</b>	0,1
non	84,4	92,5	94,7	82,2	93,7	96,4	83,3	<b>93,3</b>	95,8
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, enquête PCV octobre 2002.

## 3.15 ACTIVITÉ PHYSIQUE ET SPORTIVE

En octobre 2002, plus d'une personne âgée sur cinq (22 %) déclare pratiquer un sport, soit deux fois moins que chez les 15-64 ans (*figure 1*). Ce chiffre est une moyenne : plus d'un « jeune senior » sur trois pratique contre moins d'une personne sur huit après 75 ans. La part des personnes âgées qui font du sport régulièrement tout au long de l'année est moitié moins élevée que pour l'ensemble de la population (16 % contre 30 %). Plus faible avant 65 ans, celle des femmes âgées est aussi importante que celle des hommes jusqu'à 75 ans. Passé cet âge, elle décroît plus vite.

Dans une acception beaucoup plus large, où les activités physiques sont également prises en compte, les chiffres sont nettement plus élevés. Ainsi, la proportion de personnes âgées pratiquant au moins une fois par semaine est plus forte que pour le reste de la population (*figure 2*). Si les femmes de 65 à 75 ans sont moins nombreuses que les hommes à déclarer une pratique sportive, celles qui le font pratiquent plus fréquemment :

85 % au moins une fois par semaine, contre 80 % pour les hommes. Il s'agit dans ce cas, le plus souvent, de disciplines d'entretien de la forme.

Les trois activités les plus pratiquées par les personnes âgées de 65 à 75 ans sont - comme pour le reste de la population - la marche, la natation et le vélo (*figure 3*). Mais la marche à pied a une place encore plus prépondérante que dans les autres classes d'âge. Certains sports sont très peu cités, comme la voile, le football, mais aussi le footing qui reste une discipline de jeunes. Avec l'avancée en âge, la part des personnes qui n'ont aucune activité physique et celle des personnes qui ne font que de la marche augmentent, pendant que le nombre de personnes qui pratiquent différentes activités, sauf la marche, diminue très fortement. Cependant, l'activité physique et sportive des personnes âgées ne se résume pas à la marche : en excluant celle-ci, on dénombre 55 % de sportifs parmi les personnes de 65 à 75 ans.

### DÉFINITION

✓ **Pratique sportive** : dans le cadre de son enquête PCV, l'Insee interroge sur la pratique sportive d'un point de vue global. L'enquête Pratiques sportives des Français du ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et de l'Insep cherche à être le plus exhaustif possible en relançant l'interviewé à l'aide d'une liste détaillée d'activités physiques et sportives comme la marche, la baignade, le vélo ou la pétanque.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Truchot G., « Les seniors pratiquants », in « Les pratiques sportives en France », ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et Insep, 2002.
- ✓ Muller L., « Sport et culture marchent de concert », *Stat-Info*, ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative, septembre 2004.

# Activité physique et sportive 3.15

## 1 - La pratique sportive selon le sexe et l'âge en 2002

en %

	15-64 ans	Ensemble 65 ans ou plus	65-69 ans	70-74 ans	75 ans ou plus	Ensemble
<b>Hommes</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Oui, régulièrement tout au long de l'année	36	18	27	15	12	32
Oui, de temps en temps tout au long de l'année	12	5	7	6	3	11
Oui, mais seulement pendant les vacances ou à certaines périodes	6	5	5	10	1	6
Non	46	72	61	69	84	51
<b>Femmes</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Oui, régulièrement tout au long de l'année	31	14	27	17	7	27
Oui, de temps en temps tout au long de l'année	11	3	5	2	2	9
Oui, mais seulement pendant les vacances ou à certaines périodes	6	1	3	1	1	5
Non	52	82	65	80	90	59
<b>Ensemble Hommes - Femmes</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>
Oui, régulièrement tout au long de l'année	33	16	27	16	9	30
Oui, de temps en temps tout au long de l'année	11	3	6	4	2	10
Oui, mais seulement pendant les vacances ou à certaines périodes	6	3	4	5	1	5
Non	50	78	63	75	88	55

Source : Insee, enquête PCV, octobre 2002.

## 2 - Modalités de la pratique d'activités physiques et sportives selon l'âge

en %

	Pratique au moins une fois par semaine	Adhésion à un club ou une association	Participation à des compétitions*	Détention d'une licence
<b>Hommes</b>	<b>74</b>	<b>31</b>	<b>20</b>	<b>31</b>
15-64 ans	73	32	22	33
65-69 ans	76	23	5	24
70-75 ans	85	20	5	14
<b>Femmes</b>	<b>70</b>	<b>22</b>	<b>5</b>	<b>15</b>
15-64 ans	69	23	6	16
65-69 ans	81	17	...	8
70-75 ans	89	11	...	4
<b>Ensemble Hommes - Femmes</b>	<b>72</b>	<b>27</b>	<b>13</b>	<b>23</b>
15-64 ans	71	28	14	25
65-69 ans	79	20	3	16
70-75 ans	87	15	2	8

\* Compétitions officielles organisées par les fédérations.

Champ : France entière, pratiquants de 15 à 75 ans.

Lecture : 15 % des pratiquants de 70-75 ans sont adhérents d'un club ou d'une association sportive.

Source : ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et Insep, enquête Pratiques sportives en France en 2000.

## 3 - La place des 65-75 ans dans quelques activités physiques et sportives

	Nombre de pratiquants (en milliers)	Taux de pratique (en %)	Part des femmes parmi les pratiquants de l'activité (en %)	Part des 65-75 ans parmi l'ensemble des pratiquants de l'activité de 15 à 75 ans (en %)
Marche	2 860	51	57	16
Natation	1 112	20	54	7
Vélo	730	13	35	6
Boules	710	13	23	12
Gymnastique	640	11	63	12
Pêche	420	8	18	14
Chasse	250	4	2	23
Ski	179	3	17	4
Marche sportive	162	3	40	13
Tennis	91	2	45	3
Alpinisme	57	1	11	3
Voile	13	0	ns	2
Footing	11	0	ns	2

Champ : France entière, personnes de 15 à 75 ans.

Lecture : 2,86 millions de personnes de 65-75 ans font de la marche, soit 51 % des personnes de 65-75 ans ; parmi ces pratiquants, 57 % sont des femmes. Les 65-75 ans représentent 16 % des marcheurs âgés de 15 à 75 ans.

Source : ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative et Insep, enquête Pratiques sportives en France en 2000.

## 3.16 VACANCES

Les seniors partent en vacances moins souvent que les autres personnes, mais ils partent aujourd'hui beaucoup plus qu'auparavant (*figure 1*). En 1999, les jeunes seniors ne se distinguent guère de la moyenne des Français (57 % d'entre eux sont partis cette année contre 62 % de l'ensemble de la population), alors que les personnes de 70 ans ou plus partent beaucoup moins souvent (38 %). L'augmentation du niveau de vie des retraités, l'allongement de l'espérance de vie sans handicap et les habitudes prises au cours de la vie, expliquent pourquoi les seniors partent de plus en plus. Les générations qui ont pris l'habitude de partir en vacances continuent à le faire, sauf si des problèmes de santé ou des raisons familiales les en empêchent. Les personnes qui ne partent pas invoquent ainsi, à partir de 60 ans, plus souvent un choix délibéré ou des raisons de santé ou familiales, que des raisons financières (*figure 2*).

Le mode de transport principal du séjour varie avec l'âge. Avec la venue de l'âge et les enfants partis, la voiture est délaissée au profit de moyens de transport collectifs. Pour

leurs séjours, les personnes âgées d'au moins 70 ans utilisent deux fois plus souvent le train et plus de trois fois plus l'autocar, que l'ensemble de la population des vacanciers (*figure 3*).

Comme l'ensemble de la population, les seniors privilégient les vacances d'été à celles d'hiver ; les taux de départ des personnes âgées de 65 à 69 ans se calquent aussi bien en été qu'en hiver sur ceux de l'ensemble.

La position dans le cycle de vie a un fort impact sur le choix des séjours. Les circuits sont davantage prisés des 65-79 ans que des personnes de moins de 50 ans, plus jeunes, ou des personnes très âgées, ils représentent plus de 10 % de leurs séjours de vacances. Les sports d'hiver ont moins les faveurs des personnes âgées que des plus jeunes (*figure 4*).

Les modes d'hébergement que privilégient en vacances les seniors sont les parents et amis, comme l'ensemble de la population, mais aussi, et cela leur est spécifique, l'hôtel et la résidence secondaire. En revanche, et c'est une autre de leurs particularités, ils font peu appel à la location.

### DÉFINITIONS

✓ **Vacances** : tout déplacement comportant au moins 4 nuitées consécutives (nouvelle définition) ou 4 jours consécutifs (ancienne définition) en dehors du domicile, effectué pour des motifs autres que professionnel, d'étude ou de santé.

✓ **Séjour** : la personne est restée au même endroit au moins 4 nuits.

✓ **Circuit** : la personne n'est pas restée au même endroit plus de 3 nuits, sur une période au moins égale à 4 nuits.

### POUR EN SAVOIR PLUS

✓ Rouquette C., « Chaque année, quatre Français sur dix ne partent pas en vacances », *Insee Première*, n° 734, août 2000.

✓ Rouquette C., « Départs en vacances : la persistance des inégalités », in *Économie et Statistique*, n° 345, mai 2001.

✓ Jauneau Y., « Les Français privilégient toujours les vacances à la mer », *Insee Première*, n° 819, décembre 2001.

✓ « Les vacances des Français- Résultats de l'enquête vacances 1999 », *Insee Résultats*, n° 4, série Société, 2002.



## 1 - Les départs en vacances

	65-69 ans	70 ans ou plus	Tous âges
<b>Taux de départ annuel*</b> (en %)			
1961	25	18	38
1975	37	26	53
1985	49	35	58
1989	52	34	61
1994	54	39	62
1999	57	38	62
<b>Nombre moyen de journées par personne partie</b>			
1964	32,2	...	29,9
1969	35,0	38,2	30,5
1980	34,2	38,1	29,4
1985	36,0	35,5	29,2
1989	35,6	31,3	27,9
1994	37,1	35,7	27,3
1999**	32,0	32,8	25,6

\* Il s'agit de l'année au sens touristique, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> octobre d'une année au 30 septembre de l'année suivante.

\*\* Evaluation en nuitées.

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Vacances.

## 3 - Les vacances des personnes âgées en 1999\*

	65-69 ans	70 ans ou plus	Tous âges
<b>Séjours</b>			
Nombre (en milliers)	3 882,8	5 238,1	75 694,8
en été	2 661,2	3 747,8	52 335,0
en hiver	1 221,6	1 490,3	23 359,8
Part à l'étranger (en %)	18	15	18
<i>dont dans la famille</i>	5	4	6
<b>Mode de transport utilisé</b> (en %)			
Train	8	16	8
Auto	73	62	75
Car	6	13	4
Avion	11	8	11
Bateau et autres	2	2	2

\* Il s'agit de l'année au sens touristique, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> octobre 1998 au 30 septembre 1999.

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquêtes Vacances.

## 2 - Les raisons du non-départ en vacances en 1999\*

Raison principale	en %					
	55-59 ans	60-64 ans	65-69 ans	70-74 ans	75 ans ou plus	Tous âges
Financière	50	29	26	22	15	37
Santé	5	10	18	26	43	10
Professionnelle	5	2	3	0	1	8
Familliale	12	23	18	21	15	18
Choix	24	31	27	24	21	19
Autre	4	5	8	7	5	8
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Il s'agit de l'année au sens touristique, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> octobre 1998 au 30 septembre 1999.

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Vacances.

## 4 - Modalités de séjour et d'hébergement des vacances des personnes âgées en 1999\*

	en %						
	65-69 ans	70-74 ans	75-79 ans	80-84 ans	85 ans ou plus	Ensemble des 65 ans ou plus	Ensemble de la population
<b>Genre de séjours</b>							
Circuit	11	13	10	6	2	11	8
Mer	32	28	31	41	28	32	36
Montagne (hors sports d'hiver)	10	12	12	7	17	11	10
Sports d'hiver	4	3	2	3	2	3	8
Campagne	26	25	20	29	27	24	24
Ville et autres	17	19	25	14	24	19	14
<b>Mode d'hébergement</b>							
Hôtel	21	26	26	23	9	23	14
Location	12	12	7	10	12	11	17
Résidence secondaire	16	23	20	11	17	19	9
Parents et amis	40	32	43	50	60	39	44
en résidence principale	33	28	39	41	47	34	34
en résidence secondaire	7	4	4	9	13	5	10
Tente, caravane	7	2	1	2	1	4	10
Village de vacances	1	2	1	1	1	1	2
Auberge de jeunesse ou autres	3	3	2	3	0	3	4

\* Il s'agit de l'année au sens touristique, c'est-à-dire du 1<sup>er</sup> octobre 1998 au 30 septembre 1999.

Champ : personnes de 15 ans ou plus.

Source : Insee, enquête Vacances.

## 3.17 PRATIQUE DE LA LECTURE

Le développement de l'audiovisuel et la diversification de l'offre de loisirs ont conduit à un recul continu de la lecture de la fin des années soixante-dix à celle des années quatre vingt-dix. En 2002, les femmes et les hommes âgés de 65 ans ou plus interrogés sur leurs pratiques de lecture apportent des réponses très contrastées selon qu'il s'agit de la presse ou de livres.

Dans le domaine de la presse nationale quotidienne, les hommes âgés sont des lecteurs plus assidus que les femmes. Ils sont en effet 18 % à lire au moins deux fois par semaine un **quotidien national** contre 10 % des femmes âgées. Cependant, la grande majorité des personnes âgées (71 % des hommes et 83 % des femmes) ne lit jamais un quotidien national, comme d'ailleurs l'ensemble de la population (*figure 1*).

La **presse régionale** est lue beaucoup plus régulièrement tant par les hommes que par les femmes âgées, de l'ordre d'une personne sur

deux ; ils devancent largement sur ce point les personnes plus jeunes.

La lecture des **hebdomadaires ou magazines** est une particularité des femmes âgées : elles sont proportionnellement plus nombreuses à en lire chaque semaine que les hommes de même âge mais aussi que les femmes plus jeunes. Certains magazines mensuels de presse senior dépassent d'ailleurs le million d'exemplaires vendus.

La lecture de **livres** est un point fort des femmes âgées. Les différences de comportement à tous les âges entre les hommes et les femmes, plus portées vers la lecture, sont néanmoins moins marquées chez les plus âgés : 10 % des hommes et 12 % des femmes de 75 ans ou plus lisent au moins trois livres par mois. C'est d'ailleurs à cet âge que les hommes lisent le plus de livres et où la proportion de ceux qui ne lisent jamais est également la plus élevée : elle dépasse 50 %.

### DÉFINITION

✓ **Enquête permanente sur les conditions de vie des ménages (PCV)** : ce dispositif permet, depuis janvier 1996, d'étudier de manière annuelle l'évolution d'indicateurs sociaux. L'enquête d'octobre comprend en particulier deux questions sur la pratique de la lecture, libellées ainsi : « Combien de livres avez-vous lus au cours des douze derniers mois hors revues et bandes dessinées ? » et « Combien de fois en moyenne avez-vous lu au cours des douze derniers mois : un quotidien national, un quotidien régional, un magazine ou journal d'informations générales hors hebdos télé et magazines spécialisés ? » L'enquête PCV n'a pas vocation à approfondir le thème de la lecture (genre de livres lus, composition de la bibliothèque possédée) ; il est donc probable, si l'on se réfère à d'autres méthodes d'enquête, que le nombre de lecteurs y est sous-estimé.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Michaudon H., « La lecture, une affaire de famille », *Insee Première*, n° 777, mai 2001.
- ✓ Tavan C., « Les pratiques culturelles : le rôle des habitudes prises dans l'enfance », *Insee Première*, n° 883, février 2003.
- ✓ Dumartin S. et Febvre M., « Loisirs culturels 1999-2002 », *Insee Résultats*, n° 26, série Société, février 2004.

## 1 - La pratique de la lecture en 2002

en %

	Hommes			Femmes			Ensemble		
	15 à 64 ans	65 ans ou plus	<i>dont 75 ans ou plus</i>	15 à 64 ans	65 ans ou plus	<i>dont 75 ans ou plus</i>	15 à 64 ans	65 ans ou plus	<i>dont 75 ans ou plus</i>
<b>Lecture d'un journal national</b>									
jamais	62,9	<b>71,4</b>	73,1	72,2	<b>82,7</b>	84,2	67,5	<b>78,2</b>	80,3
1 fois par semaine	23,1	<b>10,8</b>	8,9	19,8	<b>7,6</b>	6,0	21,5	<b>8,9</b>	7,0
au moins 2 fois par semaine	14,0	<b>17,8</b>	18,0	8,0	<b>9,7</b>	9,8	11,0	<b>12,9</b>	12,7
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Lecture d'un journal régional</b>									
jamais	34,2	<b>30,7</b>	34,8	39,9	<b>32,8</b>	37,6	37,0	<b>31,9</b>	36,6
1 fois par semaine	29,1	<b>18,7</b>	14,1	29,6	<b>16,3</b>	15,5	29,4	<b>17,2</b>	15,0
au moins 2 fois par semaine	36,7	<b>50,6</b>	51,1	30,5	<b>50,9</b>	46,9	33,6	<b>50,9</b>	48,4
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Lecture d'un magazine</b>									
jamais	45,1	<b>52,1</b>	56,7	44,7	<b>50,1</b>	54,3	44,9	<b>50,9</b>	55,2
de temps en temps	28,5	<b>21,3</b>	14,9	27,8	<b>17,2</b>	12,4	28,1	<b>18,9</b>	13,3
toutes les semaines	26,4	<b>26,6</b>	28,4	27,5	<b>32,7</b>	33,3	27,0	<b>30,2</b>	31,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
<b>Lecture d'un livre</b>									
aucun	44,5	<b>52,1</b>	53,6	27,0	<b>46,2</b>	48,5	35,7	<b>48,5</b>	50,4
moins d'un livre par mois	33,6	<b>25,4</b>	21,5	36,6	<b>22,7</b>	20,7	35,1	<b>23,8</b>	21,0
1 à 2 livre(s) par mois	14,2	<b>13,5</b>	15,1	23,2	<b>18,1</b>	18,3	18,7	<b>16,3</b>	17,1
au moins 3 livres par mois	7,7	<b>9,0</b>	9,8	13,2	<b>13,0</b>	12,5	10,5	<b>11,4</b>	11,5
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, enquête PCV d'octobre 2002.

## 3.18 AIDES ET AIDANTS

En 1999, 3 230 000 personnes âgées vivant à domicile, soit 28 % de la population d'au moins 60 ans, bénéficient d'une aide régulière en raison d'un handicap ou d'un problème de santé (voir fiche 2.5). Ce recours à une aide augmente avec l'âge, et à âge égal il concerne plus les femmes que les hommes ; dans l'ensemble, les personnes âgées de 60 à 74 ans sont 17 % à y recourir et celles d'au moins 75 ans 50 % (figure 1). En effet l'aide dépend du niveau de dépendance qui augmente avec l'âge, et à niveau de dépendance donnée elle croît avec l'âge. Les personnes âgées les plus dépendantes, classées en équivalent-GIR 1 à 4 (voir fiche 2.6), reçoivent pratiquement toutes une aide (figure 2). Celles classées en équivalent-GIR 5 et 6 sont 10 % à être aidées lorsqu'elles ont de 60 à 64 ans, mais 77 % à partir de 90 ans (figure 3). Près de 6 millions de personnes aident ces 3 230 000 personnes âgées, soit une moyenne de près de deux aidants par personne âgée. Parmi ces aidants, plus de 60 % sont des non-professionnels (3 700 000 personnes). Pour près de 50 % des personnes âgées, l'aide – dite informelle – provient uniquement de l'entourage, tandis que 21 % bénéficient uniquement d'une aide professionnelle. Avec l'âge, l'aide qui provient de l'entourage est remplacée par une aide – dite mixte – associant des interventions de professionnels et de l'entourage (figure 4). Entre 60 et 74 ans, l'aide informelle concerne ainsi 66 % des personnes et l'aide mixte 17 %, alors qu'à 75 ans ou plus ces proportions sont de 37 % et 38 %. Les professionnels de santé (infirmiers, aides-soignants...) interviennent plus fréquemment lorsque la dépendance s'accroît.

Les **aidants non professionnels** sont presque tous des membres de la famille et 66 % sont des femmes. Les amis ou les voisins (9 % des aidants) interviennent surtout auprès des personnes seules. Parmi les aidants principaux désignés par les personnes âgées aidées, la moitié sont des conjoints, la femme dans six cas sur dix, et un tiers sont des enfants, une fille ou une bru dans sept cas sur dix (figure 5). Du fait de la plus grande longévité des femmes, dans les trois quarts des cas, c'est la conjointe qui est l'aidant principal quand la personne aidée est un homme. Lorsqu'il s'agit d'une femme, le conjoint n'est l'aidant principal que dans un tiers des cas, ce rôle étant alors tenu dans la moitié des cas par un enfant.

Les **tâches** effectuées par l'aidant principal sont différentes selon qu'il s'agit d'un homme ou d'une femme. Les femmes aident plus souvent pour les soins personnels comme la toilette ou l'habillage : 42 % des cas, contre 26 % si l'aidant est un homme (figure 6). De même, 65 % des aidantes apportent une aide pour les tâches ménagères contre 45 % des aidants. En revanche, la défense des droits et intérêts, la gestion du budget ou les démarches administratives sont assumées de manière aussi fréquente par les aidants que par les aidantes.

L'aide aux personnes âgées peut poser des problèmes de conciliation entre vie familiale et vie professionnelle : 2 % des aidants principaux de personnes âgées ont ainsi dû cesser leur activité professionnelle et 11 % de ceux en activité ont dû aménager cette activité, principalement en termes d'horaires.

### DÉFINITIONS

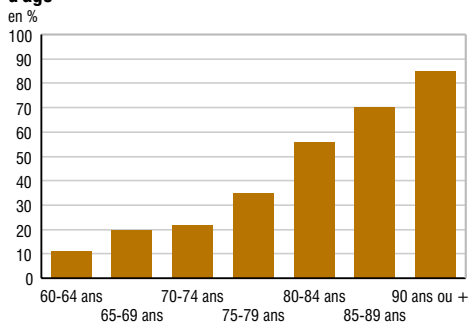
✓ **Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance (HID)** : elle permet non seulement d'établir une estimation du nombre de personnes dépendantes mais aussi de décrire les types d'aide qu'elles reçoivent. Dans le cadre de cette enquête, les personnes interrogées ont désigné, parmi leurs aidants non professionnels, la personne qui selon elle est leur aidant le plus proche (aidant principal).

✓ **Aide professionnelle** : elle recouvre non seulement celle des professions de santé ou médico-sociales mais aussi celle des femmes de ménages, des gardes à domicile...

### POUR EN SAVOIR PLUS

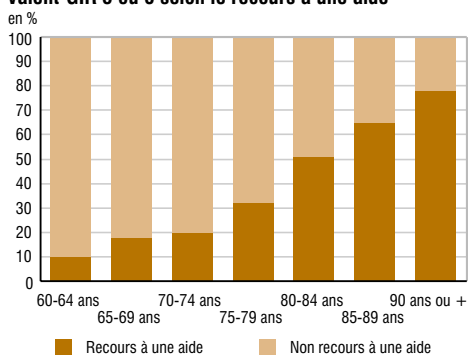
- ✓ Kerjosse R. et Weber A., « Aides techniques et aménagements du logement : usage et besoin des personnes âgées vivant à domicile », *Études et Résultats*, n° 262, Drees, septembre 2003.
- ✓ Dutheil N., « Les aides et les aidants des personnes âgées », *Études et Résultats*, n° 142, Drees, novembre 2001.

## 1 - Pourcentage de personnes âgées aidées par groupe d'âge



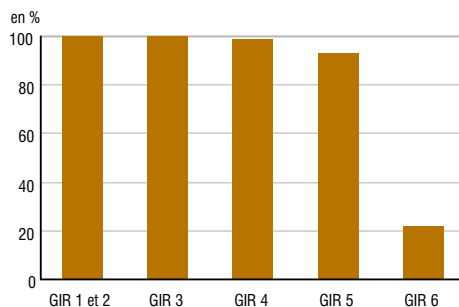
Source : Insee, enquête HID 1999 à domicile, calculs Drees

## 3 - Répartition des personnes âgées classées en équivalent-GIR 5 ou 6 selon le recours à une aide



Source : Insee, enquête HID 1999 à domicile, calculs Drees.

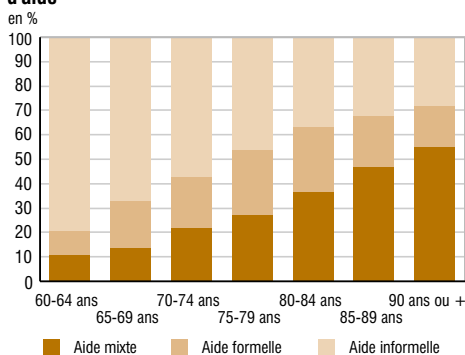
## 2 - Pourcentage de personnes âgées aidées selon le GIR



Champ : personnes âgées de 60 ans ou plus.

Source : Insee, enquête HID 1999 à domicile, calculs Drees

## 4 - Répartition des personnes âgées aidées par type d'aide



Source : Insee, enquête HID 1999 à domicile, calculs Drees.

## 5 - Nature de l'aidant principal

	en %		
	Femme aidée	Homme aidé	Ensemble
L'aidant principal est le conjoint	34	75	50
L'aidant principal est un enfant	48	15	35
dont un fils ou un gendre	13	4	10
dont une fille ou une bru	35	11	25
Autre aidant	18	10	15
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : personnes aidées de 60 ans ou plus.

Lecture : lorsque c'est une femme âgée qui est aidée, l'aidant principal est son conjoint dans 34 % des cas.

Source : Insee, enquête HID 1999 à domicile, calculs Drees.

## 6 - Activités pour lesquelles les personnes âgées sont aidées

	en %	
Activité	L'aidant principal est une femme	L'aidant principal est un homme
Soins personnels	42	26
Défense des droits et intérêts	38	38
Aller voir le médecin, s'occuper des problèmes de santé	47	53
Gérer le budget, s'occuper des papiers et des démarches administratives	54	55
Faire les courses	71	72
Faire les tâches ménagères	65	45

Champ : personnes aidées de 60 ans ou plus.

Lecture : lorsque l'aidant principal est une femme, dans 42 % des cas elle aide la personne âgée pour les soins personnels.

Source : Insee, enquête HID 1999 à domicile, calculs Drees.

### 3.19 AIDES TECHNIQUES

En 1999, 2,6 millions de personnes âgées de 60 ans ou plus, soit 22 % de celles qui vivent à domicile, bénéficient d'au moins une aide technique telle que aide à la mobilité, aide auditive, aide pour l'hygiène de l'élimination, adaptation du logement ou téléalarme. Le recours à ce type d'aide augmente avec l'âge : il concerne 12 % des personnes de 65 à 74 ans et 43 % des personnes âgées de 75 ans ou plus. Il augmente également avec le degré de dépendance : seules 18 % des personnes en équivalent-GIR 6 (voir *fiche 2.6*) utilisent au moins une aide technique, contre 60 % de celles en équivalent-GIR 5 et près de 85 % des personnes dépendantes (équivalent-GIR 1 à 4). Plus des deux tiers (69 %) de ces personnes ne font appel qu'à un seul de ces types d'aide, 22 % en utilisent deux, et 8 % ont recours à trois types d'aide. Celles qui font appel aux cinq sont extrêmement rares. Les aides les plus fréquemment utilisées seules sont les aides auditives et les aides à la mobilité. La proportion d'utilisateurs multiples croît avec l'âge.

Les **aides à la mobilité** sont les plus répandues (*figure 1*) : 1,35 million de personnes utilisent des cannes ou béquilles, 135 000 un déambulateur, 138 000 un fauteuil roulant (dont 8 000 sont électriques). Au total près de 14 % des personnes d'au moins 60 ans les utilisent, et près de 30 % des 75 ans ou plus. L'usage d'aide pour se déplacer comme celui des autres types d'aide dépend significativement du niveau de dépendance de la personne, à l'exception des aides auditives (*figure 2*). L'utilisation des **aides auditives** est fonction de l'âge : 3 % des 60 à 74 ans et près

de 10 % des 75 ans ou plus en font usage, soit au total 560 000 personnes d'au moins 60 ans. Toutefois, seulement un tiers des personnes présentant de lourdes déficiences auditives sont appareillées. Plus des trois quarts des personnes se déclarant incontinentes utilisent les **aides à l'hygiène de l'élimination**, qui sont particulièrement nécessaires lorsqu'il y a une perte d'autonomie et dépendance psychique. Les **aménagement spécifiques du logement**, auxquels ont recours 9 % des personnes âgées à partir de 75 ans, consistent surtout en des dispositifs de soutien permettant de conserver une meilleure autonomie. Enfin la possession d'une **téléalarme** reste très minoritaire et se rencontre davantage chez les plus âgés, à partir de 80 ans.

Le premier **besoin non satisfait** est, selon les déclarations des intéressés, l'aide auditive (appareils ou boucles magnétiques), devant la téléalarme et l'aménagement du logement (mains courantes, rampes d'accès et aménagement de la salle de bains).

Plus les personnes sont âgées et dépendantes, plus ces dispositifs techniques se combinent avec des aides humaines familiales ou professionnelles. Les personnes ayant recours à la fois à une aide familiale, une aide professionnelle et au moins une aide technique sont les plus dépendantes : 77 % des personnes équivalent-GIR 1 et 59 % des équivalent-GIR 2 contre 5 % des équivalent-GIR 6 (*figure 3*). En définitive, l'association de ces trois formes d'aide est la situation la plus fréquente chez les personnes d'au moins 60 ans, sauf chez celles qui ne présentent qu'un déficit auditif.

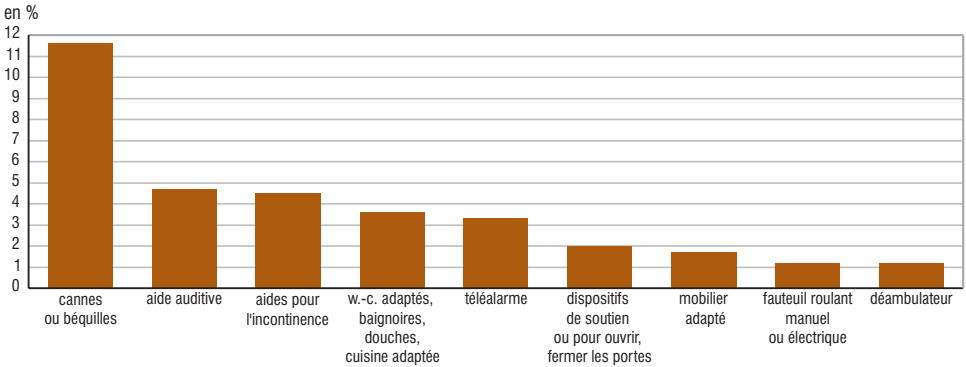
#### DÉFINITION

✓ **Aides techniques et aménagements du logement** : les aides retenues ici répondent d'une part aux spécificités de la population étudiée – personnes âgées et notamment personnes âgées dépendantes – et d'autre part à un problème d'effectif (celles trop peu mentionnées ont été exclues). Utilisé ici sans autre mention, le terme « aide technique » recouvre l'ensemble des aides techniques et des aménagements du logement.

#### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Kerjose R. et Weber A., « Aides techniques et aménagements du logement : usages et besoins des personnes âgées vivant à domicile », *Études et Résultats*, n° 262, Drees, septembre 2003.
- ✓ Joël M.-E., « Les conditions de vie des personnes âgées vivant à domicile d'après l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance », *Revue française des Affaires sociales*, n° 1-2, janvier-juin 2003.
- ✓ Roussel P. et Sanchez J., « La compensation des incapacités au travers de l'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance », *Données sociales - La société française*, Insee, 2002.

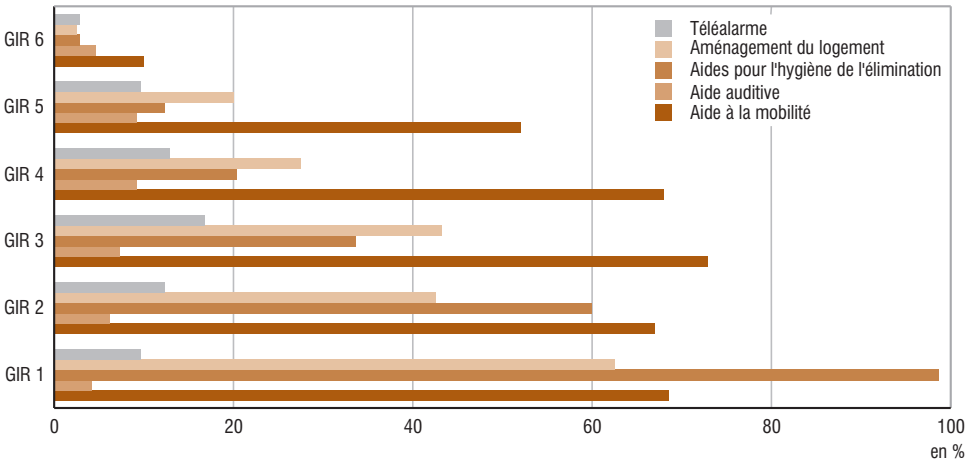
## 1- Proportion d'utilisateurs d'aides techniques



Lecture : parmi les personnes de 60 ans ou plus, 11,6 % utilisent des cannes ou des béquilles.

Source : Insee, enquête HID à domicile 1999, calculs Drees.

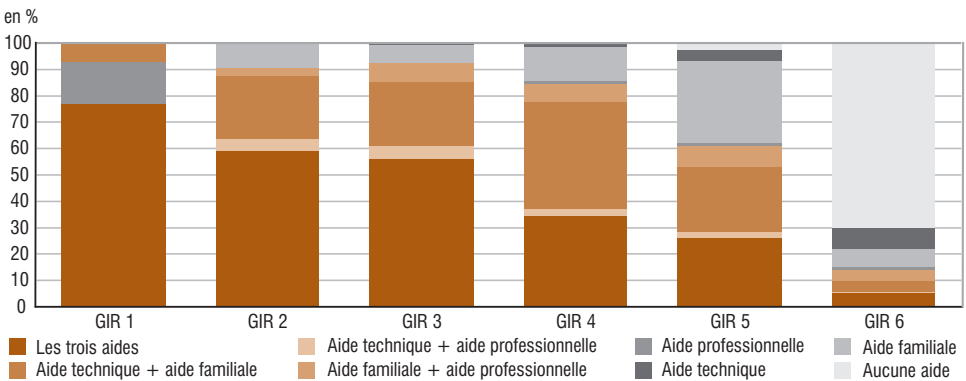
## 2 - Aides utilisées\* par les personnes âgées de 60 ans ou plus selon le degré de dépendance



\* Selon la grille AGGIR.

Source : Insee, enquête HID à domicile 1999, calculs Drees.

## 3 - Formes d'aide selon le degré de dépendance (GIR)



Source : Insee, enquête HID à domicile 1999, calculs Drees.

## 3.20 SERVICES DE MAINTIEN À DOMICILE

À la fin du siècle dernier, parallèlement au développement de l'accueil en structures résidentielles (voir fiche 3.21), les services d'aide ménagère et de soins infirmiers à domicile pour personnes âgées ont continué de se développer, y compris dans le « rural profond », pour faire face au vieillissement accentué de la population (figures 1 et 2). En 1998, la quasi-totalité (97 %) des communes sont ainsi couvertes en services d'aide ménagère à domicile et 85 % le sont en soins infirmiers à domicile. Le développement des clubs du troisième âge s'est également poursuivi mais à un rythme allant en s'affaiblissant, tandis que celui des foyers-restaurants tend à plafonner car le nombre de communes équipées, essentiellement les villes, reste faible. Ce sont en effet les services de portage de repas à domicile qui ont la préférence des communes : plus d'une sur deux en était équipée en 1998.

À part la Corse qui reste très sous-équipée, le taux d'équipement (figure 3) en places de soins à domicile varie assez modérément d'une région à l'autre : le Limousin fait partie des régions les mieux équipées avec la Picardie et le Nord - Pas-de-Calais tandis que le Languedoc-Roussillon et la Provence - Alpes - Côte d'Azur, appartiennent au groupe des régions les moins bien loties avec l'Aquitaine et la Haute-Normandie.

Sur la période 1980-1988, la desserte de la population en matière de médecins généralistes, d'infirmiers, de pharmaciens, de dentistes et spécialement de masseurs-kinésithérapeutes s'était améliorée, tandis que sur la période 1988-1998 ce sont les dispensaires et laboratoires d'analyses qui sont en nette augmentation. Les communes peu équipées en services et en professionnels de santé sont situées plus en périphérie des pôles ruraux que dans le « rural isolé ».

### DÉFINITIONS

- ✓ **Services d'aide ménagère** : services apportant une aide pour les activités telles que la préparation des repas, les courses, le ménage.
- ✓ **Services de soins à domicile** : intervenant principalement auprès de personnes âgées dépendantes, leur but est de différer une hospitalisation ou de faciliter un retour à domicile après un séjour à l'hôpital. Une place correspond à la prise en charge d'une personne, à son domicile, pendant un an.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Aliaga C. et Neiss M., « La prise en charge des personnes âgées : maintien à domicile ou hébergement collectif », *Données sociales - La société française*, Insee, 1999.
- ✓ Duthel N., « Les services d'aide à domicile en 1998 et 1999 », *Études et Résultats*, n° 91, Drees, novembre 2000.
- ✓ « Inventaire communal 1998 », *Synthèses*, n° 52, Insee, 2001.
- ✓ Adjerd S., « Dynamisme du secteur des emplois familiaux en 2002 », *Premières Synthèses*, n° 51.1, Dares, décembre 2003.
- ✓ Bressé S., « Les services de soins infirmiers à domicile et l'offre de soins infirmiers aux personnes âgées en 2002 », *Études et Résultats*, n° 350, Drees, novembre 2004.



## Services de maintien à domicile 3.20

### 1- L'équipement local en services sociaux et services sanitaires pour personnes âgées en 1998\*

	Communes équipées (nombre)	Proportion des communes équipées (en %)	Part** de la population équipée (en %)	Taux annuel d'évolution de l'équipement des communes (en %)	
				1980/1988	1988/1998
<b>Services sociaux pour personnes âgées</b>					
Aide ménagère	34 741	96,3	96,6	10,1	11,0
Club du troisième âge	23 905	66,3	95,0	10,7	2,6
Foyer restaurant	2 109	5,8	52,5	0,6	- 0,6
<b>Services sanitaires non spécifiques</b>					
Infirmier - Infirmière	11 117	30,8	84,0	2,0	0,4
Médecin généraliste	10 741	29,8	85,4	2,0	0,2
Pharmacien	8 637	23,9	82,1	1,3	0,0
Dentiste	7 261	20,1	79,2	2,2	0,4
Masseur-Kinésithérapeute	7 835	21,7	80,1	2,0	1,5
Ambulance	5 399	15,0	67,9	0,0	0,3
Dispensaire	2 766	7,7	57,5	0,5	2,1
Laboratoire d'analyses médicale	2 311	6,4	59,3	- 0,2	1,1

\* L'agglomération parisienne a été rajoutée à l'inventaire communal de 1998.  
 \*\* Il s'agit de la part de la population totale que représentent les communes équipées. En se limitant à la population âgée (65 ans ou plus) les taux sont de 96,7 % pour l'aide ménagère, 94,2 % pour les clubs du troisième âge et de 45,7 % pour les foyers restaurants.

Sources : Insee, inventaires communaux et Scees, ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales.

### 2 - Évolution de la capacité installée des services de soins infirmiers à domicile

au 31 décembre

	1980	1984	1988	1992	1996	2002
Nombre de places	3 500	23 338	34 870	47 468	56 650	70 939
	de 1980 à 1984		de 1984 à 1988		de 1988 à 1992	
<b>Taux annuel moyen de croissance (en %)</b>	61		11		8	
			de 1992 à 1996		de 1996 à 2002	
			5		4	

Champ : France entière.

Sources : Drees, ministère de l'Emploi, du Travail et de la Cohésion sociale, ministère de la Santé et de la Protection sociale, enquête Ssiad 2002.

### 3 - Les capacités et taux d'équipement par région en services de soins infirmiers au 1<sup>er</sup> janvier 2002

Régions	Nombre de places	Taux d'équipement pour 1000 personnes de 75 ans ou plus*
Alsace	1 557	14,9
Aquitaine	3 694	13,8
Auvergne	1 787	14,9
Bourgogne	2 477	17,1
Bretagne	4 457	18,5
Centre	3 147	15,1
Champagne-Ardenne	1 563	16,3
Corse	173	7,7
Franche-Comté	1 442	17,8
Île-de-France	8 313	13,5
Languedoc-Roussillon	2 947	13,9
Limousin	1 727	21,5
Lorraine	2 361	15,5
Midi-Pyrénées	3 839	16,2
Basse-Normandie	1 621	14,4
Haute-Normandie	1 498	12,7
Nord - Pas-de-Calais	4 814	19,9
Pays de la Loire	4 166	16,7
Picardie	2 509	21,3
Poitou-Charentes	2 049	13,1
Provence - Alpes - Côte d'Azur	5 428	13,6
Rhône-Alpes	5 835	14,9
<b>Total France métropolitaine</b>	<b>67 404</b>	<b>15,4</b>

\* La population prise en compte est celle au 1<sup>er</sup> janvier 2001.

Sources : Drass, Statistis, ministère de la Santé et de la Protection sociale et Insee, estimations localisées de population.

## 3.21 CAPACITÉS D'ACCUEIL

Les capacités d'**hébergement en maison de retraite** et d'**hospitalisation en long séjour** des personnes âgées se sont fortement développées à la fin des années quatre-vingt et au début des années quatre-vingt-dix (*figure 1*). L'hospitalisation en long séjour a connu la plus forte progression : + 38 % de 1985 à 1996 contre 24 % pour les maisons de retraite. Mais ce développement s'est nettement infléchi depuis lors. Sur la même période le nombre de logements-foyers a augmenté de 30 % puis a cessé d'augmenter.

Le nombre de places d'hébergement pour 1 000 personnes âgées de 75 ans ou plus est ainsi passé de 166 places fin 1996 à 140 sept ans plus tard, alors que sur la même période le maintien à domicile s'est développé (*voir fiche 3.20*).

Par ailleurs, au 31 décembre 2003, environ 363 000 places installées peuvent être considérées comme médicalisées (*figure 2*). Le taux d'équipement en places médicalisées est ainsi de 76 ‰, ce qui représente une nette progression depuis 1996 où ce taux n'était que de 57. La part des places médicalisées a ainsi augmenté passant de 34 % fin 96 à 54 %.

La médicalisation des établissements concerne également la prise en charge des personnes atteintes de détérioration intellectuelle. Un peu moins d'une place sur six leur est réservée, soit 100 000 places en hébergement permanent, 4 000 places en hébergement temporaire, 3 000 en accueil de jour et quelques centaines en accueil de nuit (*figure 3*).

### DÉFINITIONS

- ✓ **Logement-foyer** : ensemble résidentiel constitué de petits logements autonomes et dotés de services collectifs.
- ✓ **Maison de retraite** : établissement collectif offrant une prise en charge globale de la personne âgée. La médicalisation des maisons de retraite et des logements-foyers, après être passée par la création de sections de cure médicale à partir du début des années quatre-vingt, passe depuis 1999 par la signature d'une convention tripartite entre l'établissement, le conseil général et l'État.
- ✓ **Soins de longue durée** (long séjour) : établissement hospitalier public assurant l'hébergement de longue durée des personnes âgées atteintes d'affections chroniques nécessitant un environnement médical permanent, avec des moyens plus lourds que ceux d'une maison de retraite.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Aliaga C. et Neiss M., « La prise en charge des personnes âgées : maintien à domicile ou hébergement collectif », *Données sociales - La société française*, Insee, 1999.
- ✓ Statistique publique, *Inventaire communal 1998*, série Synthèses, n° 52, 2001.
- ✓ Mesrine A., « Les places dans les établissements pour personnes âgées en 2001-2002 », *Études et Résultats*, n° 263, Drees, octobre 2003.
- ✓ Tugores F., « Les établissements d'hébergement pour personnes âgées en 2003 : activité et personnel », *Études et Résultats*, n° 379, Drees, février 2005.

## 1- Évolution des capacités d'accueil

Nombre de places en :	1985*	1989*	1991*	1993*	1996**	2003e**
Maisons de retraite	323 536	326 993	352 827	373 070	401 744	430 500***
Unités de soins de longue durée	58 368	63 813	69 334	74 514	80 543	78 500***
<b>Sous total lits</b>	<b>381 904</b>	<b>390 806</b>	<b>422 161</b>	<b>447 584</b>	<b>482 287</b>	<b>509 000</b>
Logements-foyers	118 909	128 658	144 704	149 331	155 045	152 400
Résidences d'hébergement temporaire	///	///	///	///	3 300	2 400
<b>Total places</b>	<b>500 813</b>	<b>519 464</b>	<b>566 865</b>	<b>596 915</b>	<b>640 632</b>	<b>663 800</b>

\* Au 1<sup>er</sup> janvier.  
 \*\* Au 31 décembre.  
 \*\*\* Compte tenu de la fusion d'une Usld avec une maison de retraite de plus de 200 lits.

Champ : France métropolitaine.

Source : Drees, enquêtes EHPA, FINESS et SAE, ministère de la Santé et de la Protection sociale.

## 2 - Les places médicalisées dans les établissements au 31 décembre 2003

	Établissements signataires d'une convention * (%)	Nombre de places médicalisées	Part de places médicalisées (%)
Logements-foyers	3,0	10 200	7
Maisons de retraite	37,5	273 600	63
Résidences d'hébergement temporaire	3,0	100	4
Unités de soins de longue durée	18,0	79 300	100
<b>Total</b>	<b>25,0</b>	<b>363 200</b>	<b>54</b>

\* Avec prise d'effet au 1<sup>er</sup> janvier 2004.

Champ : France entière.

Source : Drees, enquête EHPA.

## 3 - Les places réservées aux personnes atteintes de détérioration intellectuelle au 31 décembre 2003

	Hébergement permanent	Hébergement temporaire	Accueil de jour et accueil de nuit	Total	Part des places réservées (%)
Logements-foyers	3 500	40	400	<b>3 940</b>	3
Maisons de retraite	79 000	3 420	2 320	<b>84 740</b>	31
Résidences d'hébergement temporaire	80	290	40	<b>410</b>	17
Unités de soins de longue durée	17 800	70	310	<b>18 180</b>	23
<b>Total</b>	<b>100 380</b>	<b>3 820</b>	<b>3 070</b>	<b>107 270</b>	<b>16</b>

Champ : France entière.

Source : Drees, enquête EHPA.

## 3.22 DONNÉES DE CADRAGE

Malgré le vieillissement accru de la population, la proportion de personnes âgées de 65 ans ou plus qui vivent en collectivité a peu augmenté à la fin du siècle dernier, passant en 30 ans (période 1968-1999) de 5,2 à 5,5 % (figure 1). Ceci résulte de deux tendances de sens contraire : jusqu'à 85 ans le maintien à domicile s'est encore généralisé alors qu'à partir de 90 ans, âge de plus en plus fréquemment atteint aujourd'hui, le placement en institution s'est au contraire fortement développé.

En 1999, plus de 93 % des personnes âgées d'au moins 65 ans vivent donc à **domicile** (hors logements-foyers). Près d'une personne sur dix âgée d'au moins 75 ans réside alors en **maison de retraite** ou en **long séjour** (figure 2). Au voisinage de 85 ans le pourcentage de personnes âgées en maison de retraite dépasse 10 %. Cependant, près des trois quarts des personnes âgées de 85 ans ou plus continuent à vivre hors institution ou en logement-foyer. Le pourcentage de personnes âgées en foyer-logements, en maisons de retraite ou en unités de soins de longue durée s'accroît fortement avec l'avancée en âge. De

moins de 1 % pour les personnes ayant de 65 à 69 ans, la part des personnes âgées en institution passe à 15 % pour les 85 à 89 ans et atteint plus de 40 % pour les 95 ans ou plus.

L'enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance de 1998 fait état d'un total de 466 000 personnes âgées de 65 ans ou plus en institution dont 384 000 en maison de retraite, 71 000 en unité de soins de longue durée et 8 400 en hôpital psychiatrique (figure 3). Les personnes âgées de 60 à 64 ans dans ces mêmes établissements sont, elles, moins de 18 000.

Dans les seuls établissements spécifiques aux personnes âgées, les résidents âgés d'au moins 65 ans sont très majoritairement des femmes : elles sont en effet trois fois plus nombreuses que les hommes (figure 4). Mais si l'on rapporte pour chaque sexe le nombre de ces résidents à l'effectif correspondant des 65 ans ou plus l'écart femmes-hommes se réduit : on obtient que 6,1% des femmes âgées sont en institution contre 2,9 % des hommes. De fait, ce n'est qu'à partir de 80 ans que les femmes sont proportionnellement plus souvent en établissement que les hommes.

### DÉFINITIONS

✓ **Collectivité** : les personnes âgées vivant en collectivité sont principalement en maisons de retraite et en établissements hospitaliers (y compris en unités de soins de longue durée et en hôpital psychiatrique). Elles peuvent également résider en foyers de travailleurs ou encore être membres de communautés religieuses.

✓ **Foyer-logement** : ensemble résidentiel constitué de petits logements autonomes et dotés de services collectifs. Dans ses enquêtes, l'Insee assimile ces logements à un ménage ordinaire.

✓ **Maison de retraite** : établissement collectif offrant une prise en charge globale de la personne âgée. La médicalisation des maisons de retraite et des logements-foyers, après être passée par la création de sections de cure médicale à partir du début des années quatre-vingt passe depuis 1999 par la signature d'une convention tripartite entre l'établissement, le conseil général et l'État.

✓ **Unité de soins de longue durée** (anciennement long séjour) : unité d'un établissement hospitalier public assurant l'hébergement de longue durée des personnes âgées atteintes d'affections chroniques, nécessitant un environnement médical permanent, avec des moyens plus lourds que ceux d'une maison de retraite.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Desplanques G., « La situation familiale des personnes âgées », *Données sociales - La société française*, Insee, 1996.
- ✓ Courson J.-P. et Madinier C., « La France continue de vieillir », *Insee Première*, n° 746, novembre 2000.
- ✓ « Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance en institution en 1998 », *Insee Résultats*, n° 83-84, série Démographie-Société, 2001.
- ✓ Désesquelles A. et Brouard N., « Le réseau familial des personnes âgées vivant à domicile ou en institution », *Population*, n° 2, Ined, 2003.

## 1 - Évolution de la proportion de personnes âgées vivant en institution ou dans d'autres collectivités\*

en %

	1968	1975	1982	1990	1999
65-69 ans	2,6	2,5	2,3	1,7	1,6
70-74 ans	3,7	3,5	3,0	2,3	2,0
75-79 ans	5,5	5,7	5,0	4,1	3,5
80-84 ans	9,4	9,9	9,2	8,1	7,4
85-89 ans	14,1	16,0	16,3	15,6	15,7
90-94 ans	19,0	22,6	24,6	25,9	28,3
95 ans ou plus	21,8	26,8	30,3	36,1	42,1
<b>Ensemble</b>	<b>5,2</b>	<b>5,5</b>	<b>5,8</b>	<b>5,5</b>	<b>5,5</b>

\* Au sens large : communautés religieuses, foyers de travailleurs, en incluant la population âgée des habitations mobiles ou des sans-domicile mais hors logements-foyers.

Source : Insee, Recensements de la population.

## 2 - Le lieu de vie des personnes âgées en 1999

en %

	Ménage ordinaire		Institution*		Autres***
	Total	dont en foyer-logement	Maison de retraite	Hospitalisation de longue durée**	
65-69 ans	98,4	0,3	0,7	0,2	0,7
70-74 ans	98,0	0,6	1,2	0,3	0,5
75-79 ans	96,5	1,2	2,4	0,5	0,6
80-84 ans	92,6	2,4	5,7	1,0	0,7
85-89 ans	84,3	3,9	12,8	2,1	0,8
90-94 ans	71,7	4,7	23,6	3,9	0,8
95 ans ou plus	57,9	4,1	34,9	6,2	1,0
<b>Ensemble des 65 ans ou plus</b>	<b>94,5</b>	<b>1,4</b>	<b>4,1</b>	<b>0,8</b>	<b>0,6</b>
Ensemble des 75 ans ou plus	90,1	2,4	7,8	1,4	0,7
Ensemble des 85 ans ou plus	78,8	4,1	17,5	2,9	0,8

\* Non compris les foyers pour handicapés classés avec les foyers de travailleurs.

\*\* Hospitalisations de plus de 3 mois notamment en unité de soins de longue durée et hôpital psychiatrique.

\*\*\* Communautés religieuses, foyers de travailleurs, population des habitations mobiles et sans-domicile.

Source : Insee, Recensement de la population.

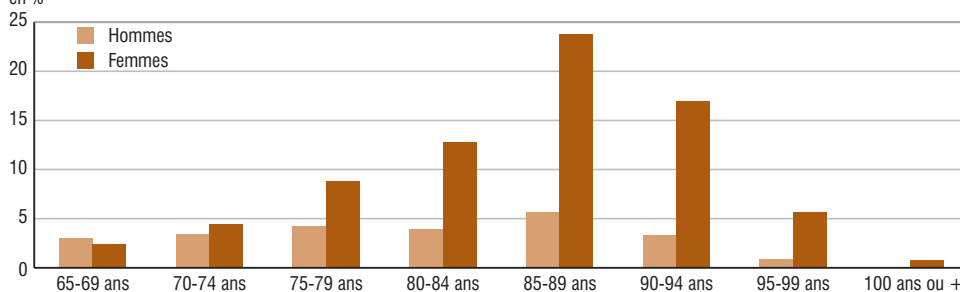
## 3 - Répartition par établissement d'accueil et âge des personnes âgées

	Maison de retraite		Unité de soin de longue durée		Hôpital psychiatrique		Foyer pour handicapés		Total	
	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%	effectifs	%
65-69 ans	21 054	5,5	3 658	5,1	2 297	27,3	1 619	69,5	<b>28 628</b>	<b>6,1</b>
70-79 ans	78 860	20,5	16 702	23,5	3 708	44,2	530	22,8	<b>99 800</b>	<b>21,4</b>
80-89 ans	178 352	46,5	31 098	43,7	2 200	26,2	156	6,7	<b>211 806</b>	<b>45,5</b>
90 ans ou plus	105 807	27,5	19 725	27,7	197	2,3	24	1,0	<b>125 753</b>	<b>27,0</b>
<b>Total 65 ans ou plus</b>	<b>384 073</b>	<b>100,0</b>	<b>71 183</b>	<b>100,0</b>	<b>8 402</b>	<b>100,0</b>	<b>2 329</b>	<b>100,0</b>	<b>465 987</b>	<b>100,0</b>
Total 60 ans ou plus	395 722		73 173		10 433		4 459		<b>483 787</b>	

Source : Insee, enquête HID 1998.

## 4 - Répartition par sexe et âge des personnes âgées d'au moins 65 ans résidant en maison de retraite et unité de soins de longue durée

en %



Source : Insee, Enquête HID institutions 1998

## 3.23 ENTRÉE EN INSTITUTION

En 1998, les personnes d'au moins 60 ans résidant en établissement pour personnes âgées, soit 97 % des personnes de cet âge vivant en institution (voir fiche 3.22), provenaient majoritairement d'un domicile ordinaire indépendant ; 14 % vivaient avant d'entrer en établissement, soit chez un membre de sa famille (enfants, parents ou autres proches), soit dans une famille d'accueil (figure 1). Les autres venaient d'une autre institution.

Les hommes entrent en institution plus jeunes que les femmes. La moitié des hommes présents en 1998 étaient en effet arrivés en maison de retraite avant 76 ans et en unité de soins de longue durée avant 78 ans, contre 83 ans pour les femmes dans les deux cas (figure 2). En revanche, dans les institutions non spécifiques aux personnes âgées, c'est-à-dire celles pour adultes handicapés et celles pour malades mentaux, qui accueillent d'ailleurs un nombre limité de personnes âgées d'au moins 60 ans (voir fiche 3.22), l'entrée s'était faite plus tôt : quel que soit le sexe, l'âge d'entrée médian de ces personnes était en effet seulement de 52 à 53 ans dans les établissements pour handicapés et de 66 à 69 ans dans les hôpitaux psychiatriques.

Les personnes âgées invoquent l'état de santé pour leur entrée en institution : c'est le cas pour 9 pensionnaires sur 10 en unité de soins de longue durée et pour 3 personnes sur 4 en

maison de retraite. Mais si, avec le poids des ans, les incapacités tendent à affecter les personnes (voir fiche 2.5), l'apparition d'une incapacité n'oblige pas forcément à une entrée en institution : les incapacités se sont en effet déclarées dans 70 à 85 % des cas bien avant cette entrée. Le temps vécu avec une ou plusieurs incapacités avant d'entrer en établissement varie par ailleurs selon le lieu de vie précédant l'entrée, le sexe et la nature des incapacités (figure 3). Quand elles vivaient dans un logement indépendant, que ce soit seules ou en couple, les personnes ont vécu avec leur(s) incapacité(s) en moyenne moins longtemps avant d'entrer en établissement que les personnes qui étaient hébergées dans leur famille ou dans un autre établissement. L'entrée en institution survient rapidement pour les premiers lorsque des difficultés apparaissent pour s'alimenter, s'habiller, se laver ou se déplacer. En revanche, les problèmes de vision, d'ouïe et de parole empêchent moins les personnes âgées d'abandonner leur domicile.

C'est dans la famille que les incapacités sont prises en charge le plus longtemps, à l'exception toutefois des problèmes d'hygiène de l'élimination (qu'ils touchent les hommes ou les femmes) ou des problèmes de vue importants (lorsqu'ils touchent les hommes), dont l'apparition est suivie rapidement par une institutionnalisation.

### DÉFINITION

✓ **Incapacités** : en général, conséquences de déficiences, ce sont les difficultés ou impossibilités à réaliser (voir fiche 3.24) des actes élémentaires (se tenir debout, communiquer...) ou plus complexes (s'habiller, s'orienter...). Une aide technique ou humaine peut permettre d'effectuer ces actes quotidiens.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ « Enquête Handicaps-Incapacités-Dépendance en institution en 1998 », *Insee Résultats*, n° 83-84, série Démographie-Société, 2001.
- ✓ Dufour-Kippelen S., « Les incapacités des personnes de 60 ans et plus résidant en institution », *Études et Résultats*, n° 138, Drees, octobre 2001.
- ✓ Dufour-Kippelen S. et Mesrine A., « Les personnes âgées en institution », *Revue française des Affaires sociales*, n° 1-2, janvier-juin 2003.

## 1- Domicile antérieur des personnes hébergées

en %

Domicile antérieur	Hébergement actuel		
	Maison de retraite	Unité de soins de longue durée	Ensemble
Domicile ordinaire indépendant	67	55	<b>65</b>
Autre institution	19	30	<b>21</b>
- établissement pour adultes handicapés	5	5	<b>5</b>
- établissement psychiatrique	4	5	<b>4</b>
- maison de retraite	6	13	<b>7</b>
- autre établissement pour personnes âgées	4	7	<b>5</b>
Domicile des enfants	5	6	<b>5</b>
Autre domicile antérieur (autres parents, amis, placement en famille d'accueil)	9	9	<b>9</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : personnes d'au moins 60 ans avec ou sans incapacité(s) résidant en maison de retraite ou en unité de soins de longue durée.

Source : Insee, enquête HID 1998, calculs Drees.

## 2 - Âge d'entrée et âge en institution médians selon le type d'établissement et le sexe

en années

	Institutions pour adultes handicapés	Maisons de retraite	Unités de soins de longue durée	Établissements psychiatriques	Ensemble
<b>Hommes d'au moins 60 ans</b>					
Âge médian à l'entrée	52	76	78	66	<b>75</b>
Âge médian en 1998	65	80	81	69	<b>79</b>
<b>Femmes d'au moins 60 ans</b>					
Âge médian à l'entrée	53	83	83	69	<b>83</b>
Âge médian en 1998	68	86	86	71	<b>86</b>

Champ : personnes de 60 ans ou plus.

Lecture : l'âge médian des hommes d'au moins 60 ans vivant en 1998 dans une institution pour adultes handicapés est de 65 ans, leur âge médian à l'entrée était de 52 ans.

Source : Insee, enquête HID-Institutions 1998, calculs Drees.

## 3 - Durées moyennes vécues avec les incapacités avant d'entrer dans l'établissement habité à la date de l'enquête

en années (arrondi)

Incapacités	Domicile précédent des hommes			Domicile précédent des femmes		
	Ordinaire indépendant	Famille	Autre institution	Ordinaire indépendant	Famille	Autre institution
<b>Toilette, habillement, alimentation</b>						
Difficultés pour la toilette	2,0	8,5	7,5	2,0	4,0	2,5
Difficultés pour l'habillement	2,5	8,0	6,0	1,5	4,0	2,5
Difficultés pour couper la nourriture et se servir à boire	2,5	8,0	7,0	2,0	2,5	3,0
Difficultés pour manger (une fois le repas prêt)	1,5	11,5	6,0	1,0	3,5	2,0
<b>Élimination</b>						
Difficultés pour aller aux toilettes	1,5	5,5	5,0	1,5	3,0	2,5
Difficultés pour contrôler selles et urines	2,0	1,0	4,5	1,5	1,5	2,5
<b>Mobilité</b>						
Doit rester confiné à l'intérieur (lit, chambre, institution)	2,0	6,5	4,0	1,5	3,5	2,0
Difficultés pour se coucher, se lever, s'asseoir	1,5	5,0	4,5	1,5	3,0	1,5
Difficultés pour se déplacer au même étage	2,0	3,5	3,0	1,5	1,0	1,5
<b>Communication, cohérence, orientation</b>						
Difficultés pour communiquer	3,0	8,0	10,5	2,0	5,5	2,5
Difficultés pour se souvenir du moment de la journée	2,0	9,0	6,5	1,5	3,0	2,5
<b>Sens</b>						
Difficultés pour voir de près	4,5	6,0	6,0	5,0	6,5	5,0
Difficultés pour voir de loin	4,5	1,0	2,5	3,0	5,5	2,5
Difficultés pour suivre une conversation	6,5	6,5	7,0	3,5	3,5	3,5
Difficultés pour parler	5,5	12,0	13,0	2,5	8,0	3,5
Souplesse						
Difficultés pour se servir de ses mains et doigts	3,5	9,5	7,0	2,0	3,5	2,5

Note : toutes les personnes ne sont pas concernées par chacune des incapacités. La répartition entre les différents types de logement signalée dans le texte et la figure 1 ne correspond pas exactement à celle qui a lieu dans la population concernée par une incapacité particulière. Toutefois, quelle que soit l'incapacité considérée, les personnes affectées par cette incapacité viennent pour la grande majorité de logements indépendants (de 50 à 70 %), puis d'autres institutions (20 à 40 %) ; les 10 % restants vivaient préalablement dans de la famille ou chez une famille d'accueil.

Source : Insee, enquête HID-Institutions 1998, calculs Drees.

## 3.24 INCAPACITÉS DES 60 ANS OU PLUS EN INSTITUTION

En 1998, si environ 19 000 hommes (15 % des pensionnaires masculins) et 26 000 femmes (8 % des résidentes) d'au moins 60 ans ne déclarent aucune des 18 incapacités retenues ici, plus de la moitié des personnes hébergées en déclarent 5 ou plus et un tiers 10 ou plus (*figures 1 et 2*). Le nombre d'incapacités déclarées est croissant avec l'âge et, à âge égal, les femmes en déclarent généralement plus que les hommes dans les établissements plus spécialement destinés aux personnes âgées (*figure 3*).

Les unités de soins de longue durée se caractérisent par l'importance du nombre de cas lourds hébergés : le nombre moyen d'incapacités déclarées par résident dépasse 10. Les femmes de 60 à 64 ans hébergées dans ces unités sont peu nombreuses (2 000) mais particulièrement touchées par les incapacités (9,7 en moyenne).

Dans les maisons de retraite, pour les hommes comme pour les femmes, le nombre moyen d'incapacités est plus faible que dans les unités de soins de longue durée quel que soit l'âge. À partir de 75 ans les femmes ont en moyenne une incapacité de plus que les hommes de même âge.

Dans les établissements non spécifiquement réservés aux personnes âgées, le nombre d'incapacités par sexe diffère : dans les institutions pour handicapés les hommes sont plus lourdement atteints que les femmes (8 incapacités en moyenne contre 4) et dans les établissements psychiatriques hommes et femmes sont à peu près également atteints.

Les difficultés le plus souvent rencontrées par les 60 ans ou plus sont les **difficultés de déplacement** : près de 57 % des résidentes (contre 44 % des résidents) sont confinées à l'intérieur de l'institution, que ce soit au lit, à la chambre ou au bâtiment (soit 200 000 femmes) et 60 % de celles qui ne le sont pas ne sortent pas sans aide.

Les difficultés pour lesquelles les 60 ans ou plus en institution ont le plus besoin d'aide sont la toilette et l'habillage (56 % des femmes et 50 % des hommes). La perte de mémoire ou d'orientation est également fréquente ainsi que les difficultés à suivre une conversation (52 % et 47 % des femmes contre respectivement 42 % et 40 % des hommes). De même sont souvent déclarées les incapacités liées à la prise des repas et à l'hygiène de l'élimination.

### DÉFINITION

✓ **Incapacités** : une personne a une incapacité si elle a beaucoup de difficulté à effectuer seule un acte courant de la vie quotidienne ou si elle a besoin d'aide pour l'effectuer. Dix-huit actes sont ici pris en compte, classés par nature :

- toilette-habillage-alimentation (5) : faire habituellement sa toilette seul, s'habiller et se déshabiller entièrement seul, couper sa nourriture entièrement seul, se servir à boire seul, une fois le repas prêt, manger et boire seul ;
- élimination urinaire et fécale (2) : aller aux toilettes seul, contrôler ses selles ou ses urines seul ;
- mobilité-déplacements (4) : ne pas être confiné, sortir sans aide de l'institution, s'asseoir et se lever de son siège seul, se coucher et se lever seul ;
- communication-orientation (2) : communiquer avec son entourage seul, se souvenir du moment de la journée ;
- vue-ouïe-parole (4) : voir bien de près (y compris avec ses lunettes), reconnaître le visage d'une personne à 4 mètres, entendre ce qui se dit dans une conversation, parler sans difficulté ;
- souplesse-manipulation (1) : se servir de ses mains et de ses doigts sans difficulté.

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ « Enquêtes Handicaps-Incapacités-Dépendance en institution en 1998 », *Insee Résultats*, n° 83-84, série Démographie-Société, 2001.
- ✓ Dufour-Kippelen S., « Les incapacités des personnes de 60 ans et plus résidant en institution », *Études et Résultats*, n° 138, Drees, octobre 2001.



## 1 - Répartition des personnes d'au moins 60 ans selon le nombre d'incapacités, par type d'établissement

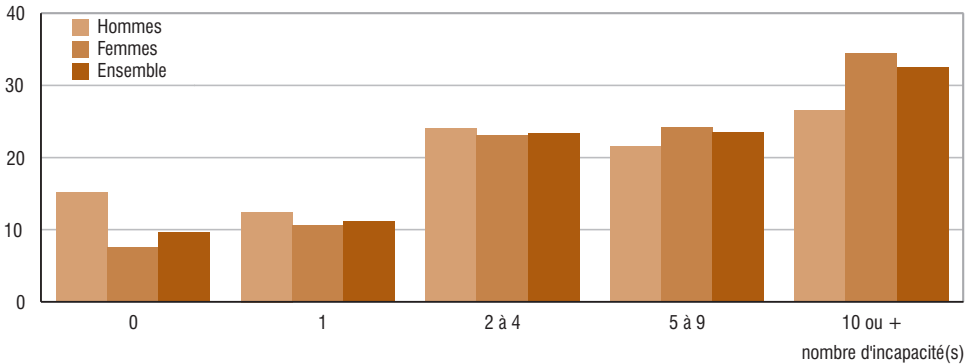
en %

	Pas d'incapacité	1 incapacité	2 à 4 incapacités	5 à 9 incapacités	10 incapacités ou plus	Total
<b>Hommes</b>						
Établissement pour adultes handicapés	9,5	5,5	19,7	23,4	41,9	<b>100,0</b>
Maison de retraite	17,7	13,8	25,5	21,7	21,3	<b>100,0</b>
Unité de soins de longue durée	1,5	5,2	14,3	21,0	58,0	<b>100,0</b>
Établissement psychiatrique	11,6	16,9	31,5	19,2	20,8	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>15,2</b>	<b>12,6</b>	<b>24,1</b>	<b>21,5</b>	<b>26,6</b>	<b>100,0</b>
<b>Femmes</b>						
Établissement pour adultes handicapés	17,3	17,0	22,2	26,4	17,1	<b>100,0</b>
Maison de retraite	8,5	11,8	25,6	24,3	29,8	<b>100,0</b>
Unité de soins de longue durée	1,1	2,3	7,4	24,2	65,0	<b>100,0</b>
Établissement psychiatrique	11,5	14,6	29,0	20,6	24,3	<b>100,0</b>
<b>Ensemble</b>	<b>7,6</b>	<b>10,6</b>	<b>23,1</b>	<b>24,2</b>	<b>34,5</b>	<b>100,0</b>

Source : Insee, enquête HID-Institutions 1998 et calculs Drees.

## 2 - Répartition des personnes de 60 ans ou plus en établissement selon le nombre d'incapacités et le sexe

en %



Source : Insee, enquête HID-Institutions 1998 et calculs Drees.

## 3 - Nombre moyen d'incapacités déclarées en 1998 selon le type d'établissement, le sexe et l'âge

	Institutions pour adultes handicapés	Maisons de retraite	Unités de soins longue durée	Établissements psychiatriques	Ensemble
<b>Hommes</b>					
60-64 ans	5,8	3,0	6,3	3,1	<b>3,7</b>
65-74 ans	8,0	4,3	8,2	4,1	<b>4,8</b>
75-84 ans	7,9	5,0	9,1	6,8	<b>5,6</b>
85 ans ou plus	13,4	6,1	11,6	10,3	<b>6,9</b>
<b>Ensemble</b>	<b>8,0</b>	<b>5,0</b>	<b>9,5</b>	<b>5,0</b>	<b>5,7</b>
<b>Femmes</b>					
60-64 ans	4,0	3,3	9,7	2,6	<b>3,7</b>
65-74 ans	3,6	4,5	8,4	4,9	<b>5,1</b>
75-84 ans	4,7	5,7	10,5	7,0	<b>6,4</b>
85 ans ou plus	8,1	7,1	10,9	9,0	<b>7,6</b>
<b>Ensemble</b>	<b>4,5</b>	<b>6,5</b>	<b>10,5</b>	<b>5,5</b>	<b>7,0</b>

Lecture : sur l'ensemble des incapacités étudiées, les hommes de moins de 65 ans hébergés en établissement psychiatrique présentent en moyenne 3,1 incapacités.

Source : Insee, enquête HID-Institutions 1998 et calculs Drees.

## 3.25 CONTACTS FAMILIAUX DES RÉSIDENTS

Dans les maisons de retraite, la quasi-totalité des résidents n'ont pas de conjoint. Seuls 4 % vivent en couple dans l'établissement et 3 % y habitent sans leur conjoint (*figure 1*). Dans les services de soins de longue durée, établissements les plus médicalisés, la proportion de personnes dont le conjoint vit en dehors de l'établissement atteint 11 % : l'aggravation de l'état de santé, notamment la dépendance psychique d'un des membres du couple, explique dans beaucoup de cas leur impossibilité à rester ensemble. Au total, 8 % des résidents en institution pour personnes âgées ont un conjoint, contre 65 % des personnes vivant à domicile, l'importance d'un tel écart étant due pour partie à un effet d'âge et de sexe.

54 % de la population âgée hébergée en établissement n'ont ni frère ni sœur en vie contre 27 % à domicile. Une part de cette différence est imputable à la différence de structure par âge de ces deux populations : en institution, la population est en moyenne plus âgée. De même, si en institution la proportion de personnes n'ayant pas d'enfant en vie est de 40 % contre 14 % seulement à domicile, une bonne partie de l'écart constaté provient non seulement de la différence de structure d'âge mais aussi de celle de statut matrimonial (en institution les célibataires sont surreprésentés).

Si l'on considère l'ensemble de la **parenté proche** (enfants, petits-enfants, frères, sœurs et conjoint), quatre personnes hébergées sur cinq déclarent avoir une famille proche mais 13 % de celles-ci n'ont pas gardé de contacts

avec elle. Au total, 70 000 personnes, soit 15 % de l'ensemble des résidents âgés (9 % de ceux ayant une famille proche et 41 % des autres) n'ont aucun lien avec l'extérieur même avec des parents éloignés ou des **amis**. Le réseau des relations diminue avec l'âge et la majorité des résidents (57 %) ayant une famille proche n'entretient des contacts qu'avec elle (*figure 2*). À défaut, ils privilégient les relations avec des membres plus éloignés de la famille, les cousins ou les neveux par exemple.

Au sein de la famille proche, les enfants sont les interlocuteurs privilégiés. 92 % des personnes âgées hébergées qui ont des enfants ont gardé des contacts avec eux et, alors dans 9 cas sur 10, ces enfants leur rendent visite : au moins une fois par semaine pour 62 % d'entre elles et au moins une fois par mois pour 85 % d'entre elles (*figure 3*). La proximité géographique influe évidemment sur la fréquence des visites. En effet, près des deux tiers des enfants qui rendent visite à leur parent au moins une fois par semaine habitent la même ville. À l'inverse, 63 % de ceux qui ne viennent qu'une fois par an habitent une autre région.

Les contacts avec les petits-enfants sont également importants : 94 % des résidents qui en ont maintiennent des contacts, et dans 85 % des cas, ces derniers en reçoivent les visites. Ces taux diminuent respectivement à 84 % et 68 % pour les échanges avec la fratrie ; avec l'âge, les frères et sœurs des résidents sont eux aussi confrontés à la difficulté de se déplacer et à la perte d'autonomie.

### DÉFINITIONS

- ✓ **Contacts** : il s'agit ici de rencontres, d'échanges épistolaires ou téléphoniques, etc.
- ✓ **Fréquence des visites** : lorsqu'il s'agit des enfants, on a retenu l'enfant qui rend le plus souvent visite à la personne âgée (même chose pour les visites des petits-enfants et de la fratrie).

### POUR EN SAVOIR PLUS

- ✓ Aliaga C. et Neiss M., « Les relations familiales et sociales des personnes âgées résidant en institution », *Études et Résultats*, n° 35, Drees, octobre 1999.
- ✓ Désesquelles A. et Brouard N., « Le réseau familial des personnes âgées vivant à domicile ou en institution », *Population*, n° 2, Ined, 2003.

## 1- La vie de couple des résidents en établissement

en %

Part des résidents en établissement qui ...	Maison de retraite	Service de soins de longue durée	Ensemble
N'ont pas de conjoint	93	87	<b>92</b>
Ont un conjoint	7	13	<b>8</b>
<i>dans l'établissement</i>	4	2	<b>4</b>
<i>hors de l'établissement</i>	3	11	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : résidents d'au moins 60 ans.

Source : Insee, enquête HID 1998, calculs Drees.

## 2 - Nature des contacts extérieurs des résidents en institution

en %

Contacts avec ...	Résidents avec famille proche	
	Oui	Non
La famille proche uniquement (enfants, petits-enfants, frères et sœurs, conjoint)	57	///
La famille éloignée uniquement (neveux et nièces, cousins et cousines, oncles et tantes)	3	62
Les amis uniquement (amis, anciens collègues ou voisins)	2	20
La famille proche et éloignée	17	///
La famille (proche ou éloignée) et les amis	21*	18
<b>Ensemble</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

\* Dont 8 % avec la famille éloignée et les amis.

Champ : résidents d'au moins 60 ans ayant des contacts.

Lecture : les contacts avec la famille proche sont ventilés entre les lignes 1, 4 et 5 (pour partie seulement), soit un total de 87 % = 57 + 17 + (21 - 8).

Source : Insee, enquête HID 1998, calculs Drees.

## 3 - Fréquence des visites de la famille proche

en %

	Visites de la part des...		
	Enfants	Petits-enfants	Frères et sœurs
Au moins une fois par jour	10	2	3
Au moins une fois par semaine	52	18	19
Au moins une fois par mois	23	32	21
Plusieurs fois par an	12	35	31
Une fois par an	2	8	13
Moins souvent qu'une fois par an	1	5	13
<b>Total</b>	<b>100</b>	<b>100</b>	<b>100</b>

Champ : résidents d'au moins 60 ans recevant des visites de leur famille proche.

Lecture : 10 % des résidents qui reçoivent des visites de leurs enfants voient l'un deux au moins une fois par jour.

Source : Insee, enquête HID 1998, calculs Drees.